

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

SUISSE, franco domicile 24.— 12.— 6.— 2.10
 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 ETRANGER: Mêmes tarifs qu'en Suisse (majorés des frais de port pour l'étranger) dans la plupart des pays à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, notre bureau renseignera les intéressés

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX N° 178

ANNONCES Bureau: 1, rue du Temple-Neuf
 18 c. la millimètre, min. 4 fr. Petites annonces locales 12 c., min. 1 fr. 20. — Avis tardifs et argents 35, 47 et 58 c. Réclames 60 c., locales 35 c. Mortuaires 20 c., locaux 16 c.
 Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Sûsses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

LE PREMIER RÉSISTANT DE FRANCE SORT DE SA RÉSERVE

Le général de Gaulle critique le nouveau projet constitutionnel

Celui-ci ne correspond pas, dit-il, aux nécessités nationales telles qu'elles ressortent des événements que la France vient de vivre

PARIS, 27 (A.F.P.). — C'est dans un document comportant huit pages dactylographiées, document qui a été distribué à la presse mardi après-midi, que le général de Gaulle expose son opinion à l'égard des projets constitutionnels actuellement discutés à la Constituante.

Le général de Gaulle expose d'abord que l'Etat doit être organisé de telle manière qu'il dispose dans sa structure, d'assez de force, dans son fonctionnement, d'assez d'efficacité et dans ses hommes d'assez de crédit pour diriger la nation et assurer son salut qu'il puisse arriver.

Ce disant, l'ancien chef de gouvernement français, que les événements ont mis à nu, dans les circonstances les plus graves, de mesurer les conditions du salut et de la conduite de l'Etat et qui ne brigue aucun mandat, aucune fonction et aucun poste, estime que le nouveau projet de constitution ne répond pas aux conditions qu'il s'impose.

Le problème de l'Union française

Abordant la question de l'Union française, le général poursuit:

Unie aux territoires d'outre-mer qu'elle ouvre à la civilisation, la France est une grande puissance. Sans ces territoires, elle risquerait de ne l'être plus. Tout nous commande d'organiser sur un plan nouveau mais précis les rapports entre la métropole et les peuples de toutes races liés à son destin.

Le général estime que la constitution devrait affirmer et imposer la solidarité avec la France de tous les territoires d'outre-mer. En particulier, elle devrait placer hors de question les droits de la France sur la politique étrangère de toute l'Union française, la défense de ses territoires, des communications communes et des mesures économiques intéressant l'ensemble.

Il devrait être créé des institutions de caractère fédéral, communes à la métropole et aux territoires d'outre-mer: un président de l'Union française, des ministres affectés aux activités fédérales. Mais la constitution devrait créer un organisme qui devrait mettre sur pied les projets de loi et l'organisation nécessaires. Cet organisme serait le conseil de l'Union

française constituée par le conseil de la République.

Contre un gouvernement d'assemblée

Passant à la question du conseil des ministres, le général de Gaulle remarque que les textes du projet de constitution ne contiennent même pas le mot « gouvernement » ou « pouvoir exécutif ».

Il n'est pas question de conseil des ministres ou de cabinet. Le mode de formation du conseil des ministres tel que le prévoit le projet s'oppose à l'indépendance du gouvernement. En effet, le président du conseil théoriquement choisi par le président de la République ne peut former le conseil des ministres que s'il reçoit personnellement l'investiture de l'Assemblée. En fait, c'est de l'Assemblée que dépendra le président du conseil. On revient donc au gouvernement d'assemblée.

La constitution devrait imposer la cohésion et spécifier que si le gouvernement est collectivement responsable de ses actes devant l'Assemblée nationale, chaque ministre n'est responsable individuellement que devant le conseil des ministres. D'autre part, la possibilité de révoquer un ministre par décret pris en conseil devrait être formellement prévue.

Le général de Gaulle estime que le président du conseil doit être obligatoirement le président de l'Assemblée nationale dissoute. Un projet imposant au président du conseil l'obligation de former le gouvernement « à la proportionnelle » en « faisant rentrer des hommes de toutes les tendances, créerait, suivant le général de Gaulle, une instabilité gouvernementale.

Le conseil de la République

En ce qui concerne le parlement, le général de Gaulle trouve trop absolue la disposition prévoyant la création d'un conseil de République. L'initiative des dépenses, laissée à l'Assemblée, contribuerait à rompre l'équilibre budgétaire. D'autre part, il serait abusif, selon lui, que l'Assemblée nationale puisse décider seule de la façon dont ses propres membres seraient élus.

Enfin, déclare le général, on ne peut admettre qu'il suffise d'un simple vote de l'Assemblée nationale, à la majorité absolue de ses membres, pour mettre en accu-

sation un ministre ou le président de la République et les faire juger par la Haute Cour. On comprend à quels abus pourraient éventuellement conduire de semblables dispositions qui sont pourtant celles du projet.

Le président Soliveau

En étudiant les prérogatives que la nouvelle constitution attribuerait au président de la République, le général de Gaulle déclare:

Il y a quelque chose d'étrange dans le fait que le projet ne fixe au chef de l'Etat que des attributions pratiquement inopérantes, tout en faisant théoriquement de lui le représentant des intérêts permanents de l'Union française et un arbitre au-dessus des partis.

En refusant au chef de l'Etat les moyens d'assurer le fonctionnement régulier des institutions, de faire en sorte que le pays soit toujours effectivement gouverné, de faire valoir les intérêts permanents de la France, de servir de lien vivant entre la métropole et les territoires d'outre-mer, d'être par conséquent, quel qu'il puisse arriver, le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité territoriale et des traités signés par la France, on risque de pousser l'Etat dans une confusion des pouvoirs et des responsabilités pire encore que celle qui mena le régime antérieur au désastre et à l'abdication.

Le général de Gaulle conclut: Le projet de constitution, s'il ne devait être profondément amendé, ne correspondrait ni dans son esprit, ni dans beaucoup de ses dispositions aux nécessités nationales telles qu'elles ressortent des événements que notre pays vient de vivre, des conditions difficiles du présent et des menaces de l'avenir.

M. SCHMIDT AVAIT RAISON

Souvent le quatrième Reich ressemble au troisième!

Hanovre, août 1946.

Schmidt fut pendant un mois mon chauffeur. Il me conduisit à travers la zone britannique. Lui et le Volkswagen, dans lequel nous voyageions, avaient été mis à ma disposition par la Public Relation Section, généreuse institution anglaise pour faciliter aux journalistes le travail dans cette zone. Schmidt, habillé en kaki, fit partie d'une unité de transport, composée de prisonniers de guerre allemands, travaillant sous les ordres de leurs propres officiers dans le cadre d'une compagnie britannique.

Les deux premiers jours de notre voyage en commun, Schmidt ne fut guère loquace. J'appris toutefois qu'il détestait ses supérieurs allemands tant qu'il voulait une grande admiration aux officiers britanniques et qui alla presque jusqu'à souhaiter un proche conflit pour leur prouver son dévouement. Je subis deux autres jours de patients monologues, tendant tous à prouver que le premier droit du citoyen d'une démocratie fût-elle jeune et balbutiante, était celui à la libre pensée et à son expression, avant que Schmidt me confessât sa déception et son amertume.

Ce n'était pas l'unique et maigre repas chaud d'une journée, ni sa longue captivité, ni sa maison détruite qui formaient la base de son ressentiment, mais ce qu'il appela: la nou-

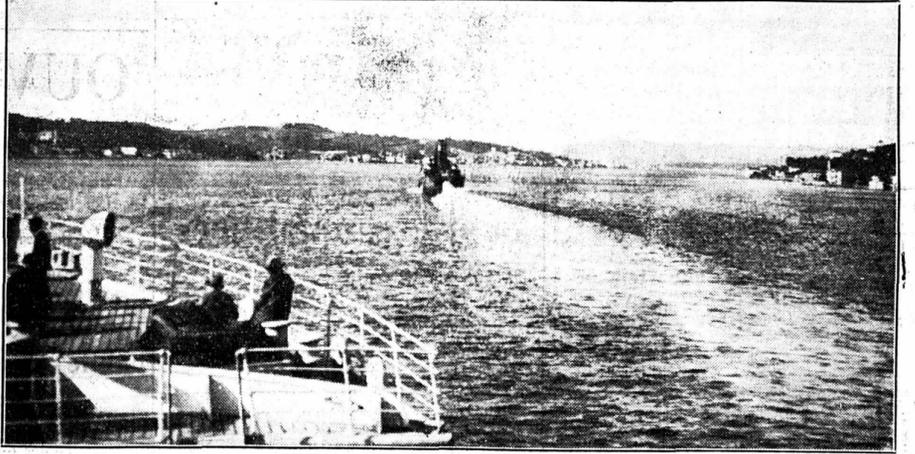
velle injustice. A l'entendre, peu de choses avaient changé en Allemagne à part leur aspect extérieur. Les officiers allemands habitaient toujours de coquettes villas, tandis que les hommes vivaient dans de primitives conditions; les riches et puissants nazis étaient toujours soit à leurs postes soit retirés dans une vie privée confortable, tandis que, pour les petites gens, le régime de la contrainte, des dénonciations et de la terreur continuait, avec la seule différence que le pouvoir avait changé de main.

C'était principalement pour donner à Schmidt une meilleure opinion des effets de l'accord de Potsdam que le lendemain, je décidai de l'amener chez M. T. J'avais obtenu son adresse d'un membre d'un de ces nouveaux comités de dénazification qui fonctionnent depuis peu en Allemagne, assumant en première instance du moins le travail d'épuration jusqu'ici effectué par les autorités d'occupation. M. T., qui fut sous le régime nazi directeur d'une des plus grandes usines d'automobiles du Reich, avait été récemment écarté de son emploi et, suivant la nouvelle loi de dénazification, son compte en banque avait été bloqué, sous réserve d'une allocation mensuelle de 300 marks.

Ruth MAISTRE.

(Lire la suite en 4^{me} page)

DES EAUX DONT LE CONTROLE EST DISPUTÉ



L'U.R.S.S. a demandé récemment une révision de la convention de Montreux concernant le contrôle des Détroits. Le Bosphore que montre notre cliché est aussi important que les Dardanelles et, partant, l'objet des mêmes intérêts.

Il reste encore cinq mille soldats américains à Paris

PARIS, 27 (A.F.P.). — Il n'y a plus maintenant à Paris que 5000 officiers, sous-officiers et soldats américains contre 60 000 à la libération, annonce le journal « France Soir ». Sur les mille hôtels et locaux commerciaux réquisitionnés, 741 ont été libérés.

Les fonctions de l'armée américaine restée à Paris consistent en la fermeture des magasins militaires, l'administration des cimetières américains et des transports aériens d'Orly et la répartition des stocks de guerre.

APRÈS SIX SEMAINES DE DÉLIBÉRATIONS

Les nombreux amendements déposés au Luxembourg paralysent les travaux de la Conférence de la paix

PARIS, 27. — Du correspondant spécial de l'agence télégraphique suisse:

Les réunions de commissions de la Conférence de Paris sont chaque jour le théâtre d'une passe d'armes entre la délégation de l'U.R.S.S. et une autre. Le plus souvent ce sont les représentants de la Grèce ou de l'Australie qui en sont les protagonistes. Parfois, la controverse porte sur un point précis de tel ou tel traité. Parfois la discussion s'éleve et atteint le domaine des principes. C'est ainsi que mardi, un des innombrables amendements déposés par les uns et par les autres, pour imagé qu'il soit, ne semble pas inspiré de la tradition diplomatique orthodoxe. Au lieu d'envelopper les points dont on veut piquer son adversaire de mille courtoisies, on découvre brutalement ses armes et l'on frappe aussi fort que l'on peut. Le spectacle est peut-être plus palpitant, le résultat est plus incertain.

Ces mœurs nouvelles que l'on prétend introduire dans les négociations publiques sont considérées par de nombreux délégués comme particulièrement pernicieuses à la bonne entente internationale.

L'heure d'un changement d'orientation semble avoir sonné, car si pour chaque amendement l'on doit batailler durant des heures sur un point de doctrine et refaire le chemin parcouru et laborieusement par les « quatre », l'on risque de s'éterniser sur place.

Les progrès réalisés par la conférence ne sont pas considérables, mais ils le seraient bien davantage pour peu que l'obstruction de certaines délégations, qui sacrifient davantage à la lettre qu'à l'esprit des traités, perde quelque peu de son caractère systématique.

Le travail des commissions

A la commission pour l'Italie

PARIS, 27 (A.F.P.). — A l'ouverture de la séance, le président, M. Lief Ege-land, Afrique du sud, lit l'ordre du jour se rapportant aux clauses territoriales du projet.

M. Hodgson, délégué australien, souligne l'importance des clauses territoriales du traité avec l'Italie, qui affectent des milliers d'êtres humains et estime que la commission n'a eu ni le temps, ni les documents nécessaires pour étudier à fond cette importante question.

Aussitôt l'Australie propose-t-elle l'institution d'un comité de trois membres, dont un des « quatre grands » qui examinerait les documents utilisés par les quatre grandes puissances pour la rédaction de leur projet de traité et qui présenterait son rapport quand bon lui semblerait. M. Vichinsky objecte que la proposition australienne équivaut à reprendre un très long travail déjà fait. Tout se passe, dit-il, comme si, au lieu d'accélérer la conférence, on voulait la freiner.

M. MacNeil, Royaume-Uni, appuie le projet australien dont l'intention est seulement d'obtenir des informations supplémentaires.

La proposition australienne, refusée par les délégués de France, de Yougoslavie et d'U.R.S.S. donne lieu à une longue et violente discussion qui doit de plus en plus s'aggraver quand les délégués d'Australie et de Russie s'accusent mutuellement de freiner la conférence. Pour clore la discussion, le président fait adopter un amendement français qui maintient le règlement en vigueur, d'ailleurs peu différent.

Lire la suite des nouvelles en dernières dépêches.

LE « DOCUMENT DE GAULLE » PROVOQUE A PARIS UNE GRANDE SENSATION

L'embarras est extrême dans les sphères gouvernementales où l'on souligne qu'il ne s'agit que d'une manifestation « d'ordre privé »

De notre correspondant de Paris par téléphone

C'est à la veille de son départ pour l'île de Sein que le général de Gaulle a rendu publiques les réflexions que lui a inspirées l'étude du projet constitutionnel.

Le bruit avait couru d'une conférence de presse. Finalement, l'ancien chef de gouvernement a préféré la diffusion à la presse, et à elle seule, d'un document dactylographié, procédé sans doute moins direct, mais qui offre l'incontestable avantage de ne laisser aucune place à l'interprétation personnelle.

C'est au palais du Luxembourg, où se trouvent actuellement réunis plus de 1500 journalistes, que le document de Gaulle a d'abord été distribué. Le moins

que l'on puisse dire, c'est que sa lecture a provoqué une grande sensation. Quant au gouvernement et à l'Assemblée, ils n'en ont été informés que beaucoup plus tard, le général n'ayant pas cru devoir leur adresser quelques exemplaires de son texte. Dans les sphères gouvernementales, l'embarras était extrême et avant même d'exprimer une opinion sur le contenu de la déclaration, on s'attachait à souligner qu'il n'y fallait voir qu'une manifestation « d'ordre privé » n'engageant en aucune façon ni le parlement, ni le gouvernement.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

Un hélicoptère pour la désinfection des troupeaux



Derniers américains ont eu l'idée originale d'utiliser un hélicoptère pour répandre sur leurs troupeaux des nuages de D. D. T., ce fameux désinfectant qui est, on le sait, une invention suisse.

Des projectiles qui continuent à sillonner le ciel de la Suède

LE « SPOOK-BOMB » EST LE PLUS MYSTÉRIEUR

LONDRES, 27 (Reuter). — Les quartiers-généraux de la défense anti-aérienne suédoise continuent de voir affluer les rapports sur le passage de projectiles, écrit le correspondant à Stockholm du « Daily Express ».

L'un des plus mystérieux de ces projectiles est celui que les Suédois appellent le « Spook Bomb », qui passe en silence et vole lentement en ligne droite.

Le chef de la défense anti-aérienne, le major Nils Ahlgren, a déclaré lundi au cours d'une interview:

1. Les projectiles qui survolent la Suède pour se diriger vers le nord sont repérés par les appareils « radar », d'ancien modèle dépendant, des postes de défense anti-aérienne suédoise.
2. Ils semblent être de deux types différents: les projectiles ailes qui volent horizontalement à une vitesse de 750 kilomètres à l'heure en dégageant une vive lumière produite par la réaction à la pompe, et les projectiles qui tombent verticalement d'une plus grande hauteur et progressent plus rapidement. On dit qu'ils sont également pourvus d'ailes.
3. Aucun de ces projectiles n'a fait explosion par terre ou près du sol.

Il n'y a eu aucun accident ni aucun dommage causé par ces projectiles qui ont peut-être explosé en l'air mais dont on n'a retrouvé aucun fragment, à l'exception de débris de réservoirs de combustible.

Même avec le radar, poursuit le correspondant, les Suédois n'ont pas pu repérer le terrain d'envol, mais ils estiment que ces appareils viennent de la station expérimentale russe de Pechonième, sur la côte allemande de la Baltique.

Le correspondant cite encore les paroles du major Ahlgren disant que, du point de vue officiel, presque toutes ces fusées tombent à un point déterminé d'avance: dans le nord de la Baltique.

Le correspondant émet l'hypothèse que ces fusées emportent des émetteurs de T.S.F., qui lancent continuellement des signaux donnant la position et la distance de l'appareil.

La Suède n'a pas l'intention d'élever de protestation formelle contre la Russie, à moins que des détails plus précis ne soient découverts sur les terrains de lancement.

Les coûteuses vacances d'une aristocrate anglaise

Lady Stanley, qui appartient à la haute société britannique et qui est la belle-fille du comte de Derby et la mère de l'actuel lord Stanley, a comparu ce matin devant le tribunal de Bow Street.

Lady Stanley est allée cet été passer des vacances en France et en Suisse, emportant avec elle la quantité d'argent anglais autorisée par les règlements britanniques, c'est-à-dire environ 50.000 fr. français.

Cette somme ayant été rapidement épuisée, la voyageuse a emprunté de l'argent à des amis, notamment au vicomte de la Briège, en France, qui lui a avancé un demi-million de francs, ce qui a permis à lady Stanley de faire un séjour à Monte-Carlo.

Puis elle s'est rendue en Suisse où elle a trouvé facilement d'autres prêteurs, notamment M. Neuschauer, qui, en échange de trois chèques sur Londres, lui a prêté 100.000 fr.

Lady Stanley, ayant donné rendez-vous à ses prêteurs à Londres, les a trouvés à la date prévue au Dorchester Hôtel, et les a payés intégralement.

Mais le Ministère des finances britannique, ayant appris l'aventure, a estimé que le fait de payer en livres sterling et à Londres des dettes contractées à l'étranger constituait purement et simplement un moyen illégal de tourner la loi qui interdit l'exportation des capitaux.

Souvenir de la libération de Paris

Une jolie jeune fille a peut-être préservé la capitale des pires destructions

Ce n'est peut-être qu'une légende jolie. Mais c'est peut-être tout aussi bien un récit véridique, le fait ayant été rapporté par quelqu'un qui touchait de près au conseil de Suède. On sait avec quelle ténacité généreuse celui-ci, M. Raoul Nordling, devait s'employer, aux heures dramatiques de la libération, à sauvegarder Paris des tragiques destructions qui le menaçaient.

Donc, ce jour-là, le consul suédois était venu plaider, une fois encore, auprès du chef allemand von Choltitz, la cause de la capitale. Les deux hommes se tenaient sur le balcon de l'hôtel Meurice, face aux Tuileries. M. Raoul Nordling disait: « Pourquoi ces destructions, qu'aucune raison d'ordre militaire ne pourrait justifier? » Von Choltitz, manifestement ébranlé, tardait à se décider. Il y avait les ordres impératifs du « Führer »...

A ce moment vient à passer, en bas, dans la rue de Rivoli, une jeune Parisienne, à bicyclette. La robe légère, à fleurs, qu'elle portait, chantait de mille couleurs au soleil et, dans le vent, découvrait innocemment les plus jolies jambes du monde.

Von Choltitz, subitement, la montra du geste, puis, frappant d'un coup sec sur la balustrade du balcon:

— Et l'on veut que je détruise cela! s'écria-t-il. Non! Jamais.
 Le consul de Suède eut un sourire heureux d'acquiescement. La partie était gagnée.
 La Parisienne venait de sauver Paris.

Echos du Monde

Petites annonces classées

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses. L'administration n'étant pas autorisée à les indiquer. Il faut répondre par écrit à ces annonces et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant. Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse, sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

ADMINISTRATION DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »

A LOUER

Garage à louer

S'adresser: Fontaine-An-dré 11, Neuchâtel. *

CHAMBRES

A louer une belle grande chambre au soleil. Le matin ou dès 19 heures. Places des Halles 9, 3me, à droite.

DEM. A LOUER

On cherche une chambre non meublée éventuellement avec cuisine. Adresser offres écrites à B. D. 850 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour entrée immédiate une chambre indépendante à possible au centre de la ville. Adresser offres écrites à V. S. 847 au bureau de la Feuille d'avis.

Deux jeunes gens de Suisse allemande cherchent à louer pour le 10 septembre une

CHAMBRE

éventuellement avec pension

Adresser offres sous chiffres à Q. F. 805 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour jeune commerçant, Suisse allemand, une

place de vacances

pour trois semaines environ. Prix de pension avantageux. — Offres urgentes sous chiffres T. 41665 Lz, à Publicitas, Lucerne.

OFFRES D'EMPLOIS

Imprimerie de Neuchâtel cherche une jeune fille de bureau

sténo-dactylographe et travaux courants. Place stable. Entrée immédiate ou à venir. — Offres manuscrites avec curriculum vitae et prétentions sous chiffre P. 5534 N., à Publicitas, Neuchâtel.

FABRIQUE D'APPAREILLAGE ELECTRIQUE (petite mécanique) demande

tarificateur-chronométrier

Offres manuscrites sous chiffres L. 92481 X., Publicitas, Genève.

On cherche une

jeune fille

pour aider au ménage et au bureau. Pour renseignements, s'adresser à la librairie J. VOUGA, Cortaillod (téléphone 6 40 22) ou faire offres à Mme MARTI, bureau de poste, Rosshäusern (Berne), tél. 9 41 05.

Nous cherchons une

employée de bureau

consciencieuse, connaissant la dactylographie et la sténographie. Se présenter à nos bureaux entre 17 et 18 h. FABRIQUE D'HORLOGERIE DE SAINT-BLAISE S. A., SAINT-BLAISE.

On cherche un

polisseur sur bois

de première force, urgent. Fr. 2.60 à l'heure minimum, pour débiter. — Tél. 3 63 28, Lausanne.

Jeune homme sérieux cherche une chambre

à Neuchâtel ou dans les environs, pour le début de septembre. Offres à Marcel Beresé, Lotswil (Berne).

Jeune commerçant cherche une CHAMBRE pour le 15 SEPTEMBRE, ville ou direction Monruz. Adresser offres écrites à W. F. 849 au bureau de la Feuille d'avis.

Garage bateau On cherche à louer pour cet hiver, à louer ou une remise pour un bateau de 6 m. sur 1 m. 70. Téléphonez au 5 46 40 ou demander l'adresse du No 842 au bureau de la Feuille d'avis.

Fiancés cherchent pour fin septembre ou octobre un

appartement de deux pièces, avec chambre de bain. Offres écrites sous A. S. 851 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons, pour notre rayon de commerce, une

vendeuse qualifiée et une apprentie

Entrée 1er octobre.

Adresser offres écrites à T. R. 840 au bureau de la Feuille d'avis.

FAVAG

Fabrique d'appareils électriques S.A., Neuchâtel

Pouvant disposer de nouveaux locaux, nous engageons :

jeunes filles et ouvrières qualifiées

déjà au courant ou pour être formées sur divers travaux de fabrication : découpage, perçage, fraisage, bobinage, montage et contrôle, etc.

Adresser offres écrites ou se présenter entre 17 et 18 heures.

Pour tout de suite ou pour époque à venir,

VENDEUSE

est demandée. Mise au courant éventuelle. — Place stable, bien rétribuée.

APPRENTIE

est également demandée.

Offres écrites à chausures LA RATIONNELLE, Hôpital 11, Neuchâtel. Ne pas se présenter sans invitation.

Dépouillement du SPORT-TOTO

Personnes sympathiques tous les lundis matin, dès le 2 septembre prochain, sont demandées pour ce travail. Faire offres et agréer le SPORT-TOTO, place de la Gare 6, téléphone 5 31 60.

MANŒUVRES TERMINEURS

sont demandés.

Places stables et bons salaires pour personnes capables.

Adresser offres ou se présenter à ZINGUERIE DE COLOMBIER S. A., à Colombier.

OUVRIÈRES

connaissant le perçage, taraudage, taillage (éventuellement débutantes seraient mises au courant) sont engagées tout de suite par FABRIQUE D'HORLOGERIE DE SAINT-BLAISE. Se présenter entre 17 et 18 heures.

Maison de vins et spiritueux du vignoble neuchâtelois, cherche à engager un

jeune COMPTABLE habile et expérimenté

Date d'entrée : tout de suite ou époque à venir. Adresser offres avec photographie, copies de certificats, curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P. 5551 N. à Publicitas, Neuchâtel.

MÉCANICIENS-tourneurs, MÉCANICIENS-électriciens, MÉCANICIENS-ajusteurs qualifiés

seraient engagés par fabrique de machines. Bons salaires. Places stables. Abonnement C.F.F. remboursé. Faire offres détaillées à GREUTER S. A., la Chaux-de-Fonds.

On cherche pour entrée immédiate, un jeune homme comme

commissionnaire

Gages selon entente. — Offres à la boulangerie A. Vilozz, Cormondrèche, — Tél. 6 14 80.

On demande deux

PERSONNES

pour le service de salle, de midi à une heure, le samedi excepté. Téléphone 5 15 74.

Je cherche un

machiniste

et deux

ébénistes

Seules les offres d'ouvriers expérimentés seront prises en considération. Entrée immédiate. S'adresser à Rachefer, avenue Dubois 15.

Sommelière

et aide

de buffet

sont demandées pour de suite. Restaurant Strauss.

On cherche

pour le 1er septembre ou date à convenir, un jeune homme âgé de 16 à 20 ans, pour aider dans un restaurant. Bon salaire et bons traitements assurés. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Offres à Gottfried Gutknecht-Johner, Ried près de Chiètres.

Jeune

maîtresse

(MÉNAGÈRE)

ou personne sachant faire la cuisine est demandée par pensionnat Clos Murlisaz, Sainte-Croix. — Entrée immédiate.

URGENT

Nous cherchons pour Porrentruy une bonne

sommelière

et une

jeune fille

pour tous travaux de maison. Téléphone: Neuchâtel 5 48 90.

Monsieur seul, industriel, habitant villa moderne et très pratique, dans le Jura vaudois, cherche une

CUISINIÈRE

EXPÉRIMENTÉE

Gros gages, place stable. Entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres écrites sous A. B. 820 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage soigné cherche une

femme de ménage

pour matinées. Téléphone 5 25 74.

JEUNE FILLE

en bonne santé, aurait l'occasion d'apprendre à coudre. S'adresser à Mme Bill, Gratte-Semelles 22, Tél. 5 22 18.

Bureau

de la place

cherche une

STÉNO-DACTYLO

débutante. Demander l'adresse sous No P 5547 N à Publicitas, Neuchâtel.

On demande une

JEUNE FILLE

(ou dame) pour travaux d'atelier à faire. S'adresser à O. Brun, atelier de reliure, Seyon 28.

REX

du 28 au 30 août. Jeudi matinée à 15 heures

BUCK JONES «le dynamique cow-boy»

dans la suite et fin du grand succès d'aventures

Le massacre dans la mine d'or

des épisodes sensationnels menés à un train d'enfer

Titré français

On cherche, pour tout de suite ou époque à convenir une

bonne à tout faire

sérieuse et propre, sachant cuire. Congés réguliers, bons traitements. Salaire mensuel: 140 fr. Voyage payé. Faire offres à Mme C. Sytler fils, Auverrier 86.

On cherche pour tout de suite une

JEUNE FILLE

pour des travaux faciles. Gages: 100 fr. S'adresser: hôtel du Lac, Auverrier: Tél. 6 21 94.

On demande pour tout de suite un garçon ou une fille pour la

garde du bétail

S'adresser à Georges Geiser, Métairie d'Enges, par Saint-Blaise (Neuchâtel).

On engagerait en journées

couturière

pour garçons. A la même adresse on achèterait un petit

établissement de menuiserie

Pottmiller 12, 2me étage.

DEM. D'EMPLOIS

Veux demande à faire

des nettoiyages

de bureau. Demander l'adresse du No 834 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage

de vigneronnes cherche à travailler des vignes pour cet automne, du côté de Colombier ou de Cortaillod. Certificats à disposition. — Adresser offres écrites à V. P. 835 au bureau de la Feuille d'avis.

Veuve

cherche un emploi auprès de personne seule ou de couple pour tenir le ménage, région de Neuchâtel ou environs. Vie de famille désirée. Adresser offres écrites à X. Y. 837 au bureau de la Feuille d'avis.

Deux

jeunes filles

de Bâle, cherchant places auprès d'enfants. Vie de famille et bon salaire désirés. Entrée: le 1er octobre. Offres sous chiffres BFA 503 A, à Orel Füssli-Annonces, Bâle.

On cherche

place facile

pour une jeune fille, dans un ménage où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Adresser offres écrites à X. A. 841 au bureau de la Feuille d'avis.

Modiste

expérimentée et capable, cherche emploi les après-midi seulement, pour la saison d'automne. De préférence sur la place de Neuchâtel. Adresser offres écrites à M. E. 849 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille (16 ans), de la Suisse allemande,

cherche place

dans une bonne famille (de préférence avec enfants). — Faire offres à Egon Wanner, la Prise, Travers.

APPRENTISSAGES

Jeune homme de bonne famille, capable et intelligent, trouverait place d'apprenti

cordonnier

Rétribué dans le début. Date d'entrée à convenir. Offres écrites à A. C. 477 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTI DESSINATEUR

est recherché par un bureau technique. Entrée immédiate ou date à convenir. Les candidats doivent se présenter seuls, avec certificats scolaires. PISOLI & NAGEL, chauffages centraux, installations sanitaires, faubourg de l'Hôpital 31.

Louez

Achetez

Vendez

— GRACE AUX

PETITES

ANNONCES

DE LA

FEUILLE D'AVIS

DE NEUCHÂTEL

AVIS DIVERS

En deuxième rang sur Immeuble, on cherche à imprimer

Fr. 10,000.—

Adresser offres écrites à P. T. 833 au bureau de la Feuille d'avis.

Avant d'acheter

ou d'échanger

un accordéon,

consultez

le spécialiste!

Choix superbe; tous les modèles ACCORDEONS MUSIQUE

M. JEANNERET

Tél. 6 14 66
Rue Mattie 29
magasin: Seyon 28
NEUCHÂTEL

Inventeurs, demandez

prospectus gratuits: P. SERVICE MOSER.

Hôtelgasse 6, Berne.

Dr Brandt

médecin dentiste

DE RETOUR

DE RETOUR

DE RETOUR

REMERCIEMENTS

Monsieur Edgar VAUCHER et Madame Henri BLANDINIER, ainsi que les familles allées, très touchées des marques de sympathie reçues lors du décès de leur chère disparue, remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Fontainemelon, le 28 août 1946.

Profondément émus des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, et dans l'impossibilité de remercier chacun personnellement, Monsieur et Madame René Wuilleminet et leurs enfants remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil. Un merci spécial pour les envois de fleurs.

(A suivre)

NOS NOUVEAUTÉS AUTOMNALES

AUX PASSAGES

NEUCHÂTEL S. A.

19 NOS NOUVEAUTÉS AUTOMNALES 46

29

LAINAGES 100% laine, pour costumes sport et ville, largeur 140 cm. Grand choix de coloris. le m. 22.50 21.50

LAINAGES 100% laine, pour manteaux, qualité lourde, teintes modé, largeur 140 cm., le m. 25.50 et

FLANELLE UNIE, riche assortiment de teintes, pour robes et blouses d'enfants, largeur 90 cm., le m. 7.90 5.50

ECOSSAIS très belle qualité, pour jupes et robes, 90 cm. coloris, largeur 90 cm., le m. 7.90 6.90

Nos superbes tissus EN LAINAGES PURE LAINE, toutes teintes, SONT ARRIVÉS

AUX 2 PASSAGES

NEUCHÂTEL S. A.

Grand choix en CONFECTION dames, messieurs

FEUILLETON

de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Jardin 26

ROMAN

par

CLAUDE EYLAN

Pour Marijn, Vladivostok, était une sorte de haut-parleur diffusant un cri terrible et angoissé, un seul cri: « Au secours! » jailli de toutes ces poitrines oppressées; car le port sibérien n'était pas la terre de liberté, mais seulement la dernière étape sur le continent chéri et maudit hors duquel il fallait fuir, et où on tremblait d'être retenu à cause de quelque erreur, d'un vice de forme, d'une phrase douteuse, de nouvelles complications mondiales, d'un ennemi personnel, de la rancune d'un ennemi personnel, d'un mensonge découvert, de tout, de rien, d'un caprice d'agent consulaire, d'un retard; à cause du redoutable imprévisible qui pouvait condamner à mort, d'une manière impersonnelle, anonyme, mais sans appel et sans rémission. C'était cela qui écrivait la volonté, abattait l'esprit: l'incertitude prolongée de pouvoir être qui n'avaient commis d'autre crime d'appartenir à une race, une religion, une idéologie, une patrie, une ville, une rue, une maison ou un

champ, et qui, arrivés là, épuisés d'efforts, ne pouvaient plus que crier: « Au secours! Laissez-nous partir puisqu'on nous accepte ailleurs! » Et ce grand cri était coupé par les clamores hystériques de certains élus de la chance, de ceux qui avaient enfin reçu l'autorisation définitive de s'enfuir. Ils se détachaient en hâte du troupeau fiévreux, regard et morne qui fait la queue devant les guichets; et c'était comme s'ils ne les avaient jamais connus. Il fallait les voir bousculer ceux qui ne s'écartaient pas assez vite sur leur passage, hurlant, du rire plein la bouche et les yeux: « Je pars, je pars! Bonne chance vous autres! » mais sans regarder personne. Eux, n'est-ce pas, appartenaient déjà à un autre monde. Et on les voyait, le soir qui précède leur embarquement, danser à perdre le souffle, au rythme incohérent d'orchestres affolés, dans les boîtes de la ville où ils demeuraient toute la nuit jusqu'au départ du bateau, au matin.

Prompement, avec un surprenant célérité dans la métamorphose, ils avaient échangé leur dernier insigne pour un insigne américain qu'ils s'étaient procuré, on ne sait où.

Marijn était entré dans un café pour y terminer la soirée en compagnie du Russe qui parlait le suédois avec qui il avait débambulé, désœuvré, durant la moitié du jour, dans les rues et sur les quais du port.

Ils s'assirent à une table où deux Russes, légèrement gris, leur offri-

rent un plat de zakouskis au poisson. Ils échangèrent quelques politesses avec leur compatriote tout comme s'ils le connaissaient depuis l'enfance, avec cette aisance familière qui est un des grands charmes des Russes, puis se mirent en devoir d'entamer la conversation avec l'étranger, dans la seule langue dont ils connaissent quelques éléments: un français laborieux, appris pendant un séjour à Istanbul avant la grande guerre.

— Y a-t-il dans ton pays, s'enquerraient-ils avec une bienveillante et sceptique indulgence, des villes aussi belles que les nôtres, avec des avenues aussi larges, des bâtiments en béton et des tours élancées et plus?

Et ils souriaient, les yeux bridés de malice, certains de la réponse négative, mais disposés à donner au Hollandais l'occasion de vanter quel que insignifiant perfection de son pays: les femmes, par exemple.

— Dis-nous, petit père (ils disaient petit père à l'ancienne mode) dis-nous, petit père, vos femmes ont-elles des seins hauts et durs, comme ceux de nos femmes?

Le plus jeune des deux Russes poussait l'autre du coude en clignant de l'œil:

— Comment le saurait-il? Il vient à peine d'arriver. Dis-moi, est-il vrai que dans ton pays chacun peut voyager d'une ville à l'autre sans permission spéciale?

— Certainement! Il n'y a qu'à payer son billet à l'homme qui se tient dans les gares derrière un guichet.

— Et tu peux partir quand tu veux? prendre le convoi que tu choisis? revenir ou ne pas revenir à la guise, comme cela se faisait encore dans notre jeunesse, alors que le monde était différent?

Un orchestre endiablé alternait sans interruption les mélodies russes et les danses américaines. Les trois Russes, sans cesser de parler, traîlaient le rythme de la musique avec leurs talons. « Celui qui parlait le suédois » et ne comprenait pas le français venait d'invoquer pour un step une mince fillette noiraude en quête d'un danseur. Le couple disparaît dans la houle humaine qui déferlait jusqu'aux tables quasi plaquées contre les murs de la grande salle enfumée.

— Faites-nous place! Poussiez-vous!

Wanda, tête nue, ses cheveux torsus en flamme vivante dressée sur son beau front où perlaient de lentes gouttes de sueur, tenant Sergeïeff aux épaules le forçant à s'asseoir, entre les deux Russes, « en lapin » sur la banquette étroite. Ceux-ci s'écartèrent incontinent afin que le nouveau venu eût plus de place, et lui versèrent un grand verre de vodka.

La nervosité de Wanda détonnait avec son habituelle assurance. Elle refusa de prendre le fauteuil de Marijn, contraignit le jeune Hollandais à se rasseoir et s'installa sur ses genoux, lui passant familièrement le bras autour du cou.

— Parle-moi donc! Elle ajouta, plus bas et très vite: Ne crains rien! Ne t'étonne de rien. Tu ne cours aucun danger, je te le jure, tandis que lui... (du menton, elle désignait Sergeïeff)... et peut-être moi-même...

Elle lui prit des lèvres la cigarette qu'il fumait et la porta à sa bouche. Marijn se demandait si la Roumaine avait perdu l'esprit ou si elle méditait quelque étrange mystification, car Sergeïeff avait l'air complètement à son aise et devisait amicalement avec ses voisins, sans trahir aucune espèce d'inquiétude ou même d'émotion.

— Que vous est-il donc arrivé? Expliquez-moi de quoi il s'agit. Il n'éprouvait vraiment aucun plaisir à tenir la belle Juive sur ses genoux; bien au contraire, il en était offusqué, gêné.

Wanda sembla tout à coup prendre conscience qu'elle avait tuteuré le jeune Hollandais et se reprit, sans cependant quitter ses genoux:

— Ne gâchez pas cette mine lugubre, au nom du ciel! Ici est un lieu de plaisir; ne vous en faites pas encore aperçu? Mais riez donc, embrassez-moi, faites quelque chose, au nom de la charité!

Elle tourna légèrement la tête, un long soupir de soulagement.

— Sauvés! fit-elle. Ecoutez-moi et comprenez. Il faut que Sergeïeff puisse quitter Vladivostok... sous peine de mort... et il n'y a pas que sa mort en jeu.

La jeune femme parut une seconde retenir sa respiration comme sous le coup d'une émotion qu'elle parvenait mal à contrôler: elle appuya deux doigts sur la tempe de Marijn, le forçant à la regarder:

— C'est un officier polonais qui s'est enfui de prison et se rend au Canada. A la gare d'Irkoutsk, j'ai reconnu sa photographie affichée au mur: « Prendre mort ou vif! mille roubles de récompense au tovaritch patriote qui le livrera ». Et il était là, le malheureux, à deux pas de l'effile. En train d'acheter un peu de michi. Avez-vous remarqué, à Bureja, les deux policiers qui sont montés dans notre train? C'est moi qui ai averti Sergeïeff de danger. Toute la nuit, je l'ai caché avec la complicité de Fedor. Quand le train est complet, Fedor loue son coup

Administration: 1, rue du Temple-Neuf
 Rédaction: 3, rue du Temple-Neuf
 Bureau ouvert de 8 h. à 12 h. et de
 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à 12 h.
 La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h. 30), le samedi jusqu'à 9 h. 30 pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés,
 20% de surcharge

Les avis mortuaires, tardifs, urgents et les réclames sont reçus jusqu'à 3 h. du matin
 Sonnette de nuit: 3, rue du Temple-Neuf

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

POLICE DU FEU

Brûlage d'un canal de fumée dans l'immeuble No 43, rue des Moulins, le 29 août 1946, à 7 h. 30.
 Les habitants des maisons voisines sont priés de fermer, pendant cette opération, toutes les ouvertures des façades et des toitures.



VILLE de Neuchâtel

Permis de construction
 Demande de M. Hans Zwalhen de construire une maison d'habitation à Bel-Air, sur art. 7002 du plan cadastral.

Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 10 septembre 1946.
 Police des constructions.

IMMEUBLES

Vente d'immeuble par enchères publiques

Le jeudi 29 août 1946, à 20 h. 30, à l'hôtel du Cerf, au Landeron, M. Léopold VEUVE, industriel au Landeron, vendra par enchères publiques, la maison d'habitation située à l'ouest de l'hôtel du Cerf, au Landeron, comprenant trois logements de trois pièces.
 Estimation cadastrale de l'immeuble Fr. 21.000.— Assurance incendie 20.700.—
 Pour tous renseignements, s'adresser au notaire Alexandre GICOT, au Landeron, préposé aux enchères.

A VENDRE A LA BEROCHE

belle villa

de sept chambres, cuisine, bains, hall, balcon, terrasse avec belle vue. Locaux de 70 mètres environ. Bureau, dépendances. Garage. Confort moderne. Jardin bien aménagé 1600 m. environ.
 Adresser offres sous chiffres P.5492 N. à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre (éventuellement à louer),

petite fabrique

située dans un village industriel du Val-de-Travers. Force hydraulique et électrique. Conditions avantageuses. — Adresser offres écrites sous B. O. 836 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

DIVAN

avec matelas et duvet. — S'adresser, dès 19 heures, 1er-Mars 2, rez-de-chaussée, à droite.

GERLES

bois du Risoud, premier choix, cercles galvanisés, disponibles tout de suite, ainsi que tous travaux de tonnellerie, soit: fustes à vin, cuves en tous genres, vases ovales depuis 50 litres, brantes. Exécution soignée, bois de premier choix.

TONNELLERIE MÉCANIQUE

Ls MATTHEY & FILS, VALLAMAND (Vaud)

Maison fondée en 1880

A céder au plus offrant un diner complet,

Langenthal Turkis

vert uni, pour douze personnes (77 pièces), à l'état de neuf; modèle actuellement introuvable. Prix d'achat: 345 fr. Faire offres à Bruno Rothlisberger, à Wavre.

A vendre de belles prunes

S'adresser à Philippe Comtesse, Engollon.

A vendre

deux belles robes d'été et une belle blouse, taille 42, le tout pour 45 francs. Demander l'adresse du No 846 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

une SCIE A RUBAN à bois, ainsi qu'une PERCEUSE. Tél. 5 47 56, Neuchâtel.

A vendre

fenêtres

un lot de fenêtres et portes-fenêtres, coulisante (d'appartement), une chaise de bureau, un porte-habits, une planche à repasser (combinée avec échelle), divers menus objets. Maurice Spichiger, avenue des Alpes 36. Téléphone 5 20 40.

A vendre deux

vases de cave

un rond contenance 1700 litres, un ovale contenance 1600 litres. S'adresser à Gaston Ruedin, Cressier. Tél. 7 61 69.

Avec vos coupons...

graisse ou huile

achetez les produits à tartiner suivants: LORA, SILSA, NUSSA, NUTOLA, NORDAS, qui remplacent le beurre si rare.

PRISI

HOPITAL 10

a ses produits toujours frais.

A vendre

d'occasion, une herse-béche, sur patins, à l'état de neuf, un coupe-racines « Muller », pour moteur, avec poulie folle et débrayage, une meule à aiguiser, une pompe à purin à moteur. S'adresser à G. Balmer, maréchal, Boudevillers. Tél. 7 12 24.

A vendre une CHAUDIÈRE

« Classic E. F. 3 » pour chauffage central, surface de chauffe 3,95 m², révisée, une remorque routes moto, un réchaud à gazoline deux feux. — Maillefer 24. Tél. 5 25 96.

Société coopérative de Consommation

Pommes de terre de conserve

Les personnes qui tiennent à encaver la variété

« Bintje »

sont invitées à nous transmettre leur commande tout de suite, la récolte étant peu importante.

Fr. 14.— le sac de 50 kg., franco domicile, ou

Fr. 13.50 le sac de 50 kg., pris à l'entrepôt (Crêt-Taconnet)

A vendre

moto « Zehnder »

1,5 CV, en parfait état de marche et d'entretien. Taxe et assurance 1946 payées. Prix: 900 fr. — S'adresser après 18 h. à Ch. Discon, Dombresson.

A vendre une superbe nichée de

chiens de chasse

courants suisses. Agés de deux mois, parents avec pedigree, chasseurs extra. Humbert, horticulteur, la Coudre. Tél. 5 47 32.

PAPIERS PEINTS



PLATRIERIE PEINTURE

MOSER MAITRE PEINTRE

Faubourg de l'Hôpital 26

Radio Paillard

portatif

Piles et réseau, 3 gammes d'ondes

à vendre ou à louer chez

PORRET-RADIO

SPECIALISTE

Sevon, NEUCHÂTEL

A VENDRE VOITURE

« Vauxhall » 6 cylindres, 10 chevaux, moteur révisé. Prix modique. — Téléphoner au 2 37 06, à la Chau-de-Fonds, ou écrire case postale 350, la Chau-de-Fonds.

Vente mobilière de gré à gré

Il sera vendu, de gré à gré, vendredi 30 août, dès 9 heures, au domicile de M. Rosset, ancien vétérinaire cantonal, 5, chemin Gabriel, à Pesoux: deux pupitres, une chaise, une chaise percée, un lavabo, une pailasse, un bois de lit, deux tables de nuit, un lit complet, un buffet de service, deux tables de fumure, une balance, un lot de bocaux, une table pour malade, une lampe pour inhalations, une tondeuse de gazon, une seille galvanisée, un lot de corbeilles et paniers, une cafetière en nickel, un potager à bois et un potager à gaz, les deux à l'état de neuf, un jeu de verres pour cadres, une pompe à sulfater, tables et chaises de jardin, et divers autres objets dont le détail est supprimé. — S'adresser, pour tous renseignements, à l'Etude Dubois, 2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel (téléphone 5 14 41).

AVIS DIVERS

A vendre un potager

à bois, émaillé blanc, deux trous, un four, une bouilloire en bon état. S'adresser de 14 à 15 h., rue Breguet 14.

A vendre une motogodille

« Archimède », deux chevaux et demi. S'adresser chez Pierre Bachelin, pêcheur, Auvier.

Poussette

grenat, à vendre, en parfait état, avec garde-boue. S'adresser à Paul Simonet, Saint-Martin (Val-de-Ruz).

Institut de jeunes filles

cherche pour quelques heures par semaine, professeur ou étudiant pour enseigner la comptabilité, l'arithmétique et les mathématiques. — Adresser offres écrites à H. V. 838 au bureau de la Feuille d'avis.

MARIAGE

Ouvrier, veuf, romand, ayant occupation stable, petite maison, avoc, désire rencontrer une gentille personne de goûts simples, de 45 à 54 ans, ménagère. Case transit 486, Berne.



On ne soulage pas le malheur par des critiques, mais par de bonnes œuvres.

Assurez l'existence du Comité International de la Croix-Rouge. Faites un sacrifice.

Collecte à domicile du 1^{er} au 25 septembre. Compte de chèques postaux 1 777, Genève.

LEÇONS DE FRANÇAIS COURS POUR ÉTRANGERS

Grammaire - Composition - Littérature Orthographe - LEÇONS DE LATIN
 Mademoiselle M. PERREGAUX
 Professeur diplômé - Faubourg de l'Hôpital 17

PROMENADES EXCURSIONS

HÔTELS-RESTAURANTS-PENSIONS

Autocars Fischer frères - Marin

LUNDI 2 SEPTEMBRE 1946

FOIRE DE CHAINDON course en autocar

Bienne, Chandon, Tramelan, les Franches-Montagnes, la Chau-de-Fonds, Vue-des-Alpes. Départ, Saint-Blaise, 5 h. 30
 Prix: Fr. 10.— par personne.
 Inscriptions chez Fischer frères, Marin, tél. 7 53 11

A l'occasion de l'ouverture de la route du Susten-Pass
 3^{me} VOYAGE, les 4 et 5 SEPTEMBRE 1946

Grimsel - Furka Susten-Pass - Brunig

Berne - Interlaken - Grimsel - Furka - Andermatt - Wassen - Susten-Pass - Brienz - Brunig - Lucerne - Berne
 Départ: 6 heures, place de la Poste, Neuchâtel
 Prix Fr. 44.— par personne, y compris souper, couche et petit déjeuner
 Supplément de Fr. 12.— pour deux diners
 Location chez DELNON, sports, Epancheurs, Neuchâtel, tél. 5 25 57, ou FISCHER frères, Marin, tél. 7 53 11

DEM. A ACHETER

On cherche à acheter une AUTO en état de marche, même ancien modèle. Paiement comptant. Faire offres détaillées avec indication du prix à M. D. 844 au bureau de la Feuille d'avis.

AUTO

On cherche une voiture de particulier, en très bon état, de huit à onze chevaux, si possible avec une porte arrière. Faire offres détaillées avec indication du prix à D. 845 au bureau de la Feuille d'avis.

Achat vieux or et argent

aux meilleurs prix du jour

H. Paillard SEYON 12

Nous cherchons pour livraison immédiate 5000, 15.000

montres étanches

17 rubis, incabloc, avec contingent U.S.A. Offres sous chiffre OFA 1784 B à Orell Füssli-Annonces S. A., Berne.

La Vente la plus POPULAIRE

POUR les petits budgets

TOUT pour la cuisine

TOUT pour le ménage

DES centaines d'articles très bon marché

Un catalogue spécial sera distribué dans tous les ménages

Grands Magasins Aux ARMOURINS NEUCHÂTEL

Nos pâtes de qualité

CORNETTES supérieures	le paquet de 500 gr.	—40
SPAGHETTI supérieurs	» » 500 gr.	—45
SPAGHETTI « Cara Mia », qualité spéciale	» » 500 gr.	—65
NOUILLES AUX ŒUFS	» » 500 gr.	1.10
UNE SPÉCIALITÉ:		
PETITES CORNETTES AUX ŒUFS	le paquet de 500 gr.	1.10

ENCAUSTIQUE « PIA » ½ kg. 2.—
 faite de térébenthine pure, la boîte de 800 gr. 3.20

Confiture de la dernière récolte

QUATRE-FRUITES	le gobelet de 500 gr.	—90
CERISES NOIRES	» » 500 gr.	1.20
CERISES ROUGES	» » 500 gr.	1.35
ABRICOTS	» » 250 gr.	—80
	» » 500 gr.	1.45
FRAISES-RHUBARBE	» » 500 gr.	1.45
FRAISES	» » 500 gr.	1.70

VIENNENT D'ARRIVER: CORNFLAKES le gros paquet —60
 Marchandise fraîche et croustillante

SUCRE pour conserves

Depuis le 13 août, les coupons en blanc DZ, EZ et HZ sont valables chacun pour 500 gr. de sucre. Nous vous offrons:

SUCRE cristallisé fin
 1 kg. 1.06,6
 (paquet de 1,5 kg. 1.60)

MIGROS

L'ILLUSTRÉ

PARIS

possède sa propre Rédaction de Mode à

Notre rédaction à Paris tient les meilleures relations avec les premières Maisons de Haute Couture; de ce fait, «L'Illustré» est le premier à vous apporter les dernières créations de Paris. Demandez un numéro gratis de «L'Illustré».

BON A adresser comme imprimé à L'Illustré, 27 rue de Bourg, Lausanne
Veuillez m'envoyer le prochain numéro de «L'Illustré» contenant les dernières nouveautés de Paris.

Nom: _____ Adresse: _____

Une tache à votre habit!
vite un flacon de **Mencioline**
LE MEILLEUR DÉTACHANT
Flacons à Fr. 1.70 et 3.45
EN VENTE DANS LES PHARMACIES ET DROGUERIES

BOIS DE FEU
sapin quartelage, hêtre quartelage, fagots de toutes dimensions, bruts ou façonnés, vous sont livrés aux meilleures conditions par la maison Alfred IMHOF, Corcelles, tél. 613 28. — Les autorisations d'achats sont à envoyer à la commande. Ne livre qu'au comptant.

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot Neuchâtel
GROSSESSE
Ceintures spéciales dans tous genres avec sans-25.45
Ceinture «Salus» 5% S.E.N.J.

A VENDRE
un pont pour camionnette, une porte neuve double vitrée, ferrée, 275 x 285 cm., une porte de 2 m. 40 x 93 cm., un lot de lames de parquets hêtre un lot de serrures, robinetterie et divers pour installateurs, barres d'acier octogone, poulies, outils divers pour tous métiers, huiles pour autos, lustrerie, lyres pour éclairage, bombonne, éprouirs et quantité d'objets de tous genres. S'adresser: Fahys 17, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures.

A vendre au plus offrant cinq ruches DB
très fortes, avec provisions et hausses bâties (trois pour plein air et deux pour pavillon). Faire offres à Bruno Rothlisberger, à Wavre.

Plus de mouches, ni de moustiques grâce au **Néocide Spray**

Le premier produit à pulvériser d'action durable. Un seul traitement fait disparaître mouches et moustiques de votre maison pour plusieurs semaines. S'obtient dans toutes pharmacies et drogueries

DDT **veigy** DDT
Le Néocide-Spray est un produit DDT-Geigy

APPRENEZ CHEZ VOUS
Par une méthode facile et peu coûteuse, aidés des conseils d'ingénieurs qualifiés, vous apprendrez à fond et sans peine:

- L'ELECTROTECHNIQUE (cours complètement rénové);
- LA MÉCANIQUE APPLIQUÉE;
- L'ELECTRICITÉ APPLIQUÉE A L'AUTO-MOBILE;
- LA RÉGLE A CALCUL RIETZ, avec cours en quatre fascicules.

Demandez la brochure gratuite du cours qui vous intéresse à:
Institut d'enseignement technique MARTIN
GENÈVE - PLAINPALAIS



Spécialité de **TRUITES AU BLEU**
Hôtel de l'Epervier - GERNIER
Téléphone 7 11 48. Le nouveau tenancier.

MONSIEUR
de la Suisse allemande désire faire la connaissance d'une **personne** sérieuse, en vue d'échange de conversation. — Adresser offres écrites à E. K. 839 au bureau de la Feuille d'avis.

BON FROMAGE ¼ gras
tendre et salé, 57 c. les 200 grammes avec un coupon K = 200 gr. de fromage

BON FROMAGE mi-gras
tendre et salé, Fr. 1.09 les 300 grammes avec 200 gr. de coupons = 300 gr. de fromage

R.A. STOTZER, RUE DU TRÉSOR

COMMODOE Myrtilles des Alpes
en noyer, en parfait état, à vendre. — Demander l'adresse du No 814 au bureau de la Feuille d'avis.

Biro

Merveilleux!
L'encre du Biro ne tarit pour ainsi dire pas ni ne sèche jamais, même si vous laissez le stylo ouvert des semaines durant.

Le nouveau BIRO perfectionné
est en vente dans les bonnes papeteries.

COMPTOIR SUISSE
FOIRE RHODANIENNE FRANCO-SUISSE
Lausanne
7-22 SEPT. 1946

BILLET SIMPLE COURSE VALABLES POUR LE RETOUR

Chambre à coucher Fr. 1000.
en bois dur... depuis
Demandez-nous d'autres offres sans engagement
MEUBLES BIENNA S. A., BIENNE
Chemin Seeland 3 — Tél. 2 27 22

LAUSANNE
Théâtre du château
7me année (plein air) - Direction Paul Pasquier
3, 5, 7, et 8 SEPTEMBRE, à 20 h. 30

LES CAPRICES DE MARIANNE
comédie en deux actes
d'Alfred de Musset

Mise en scène de P. Pasquier, décors et costumes de Bodjol, mimes réglés par Roland Jay

Billets de Fr. 2.— à 8.— à l'Association des intérêts de Lausanne, avenue du Théâtre 2 - Tél. 3 57 37

M. SCHMIDT AVAIT RAISON

Souvent le quatrième Reich ressemble au troisième!

(SUITE DE LA SIXIEME PAGE)

Aussi, son adresse indiquait-elle qu'il vivait en sous-location, et je m'étais imaginé que la vue d'une humble «chambre avec jouissance de la cuisine» dans laquelle, entouré de vaisselle ébréchée et des reliques d'un temps meilleur, M. T. et sa famille cacheraient leur désespoir, m'aiderait à persuader Schmidt qu'une justice relative du moins est de ce monde.

Quand nous arrivâmes à l'adresse indiquée, nous dûmes d'abord constater qu'au lieu de la chétive maison ouvrière il y avait une luxueuse villa, dont M. T. occupait tout le second étage.

Une jeune fille, entourée d'un nuage de parfum «Chanel No 5», vint nous ouvrir et nous pria, après une légère hésitation, mais apparemment impressionnée qu'elle était par mon uniforme allié, d'entrer. Après une courte attente dans le vestibule, et pendant laquelle on chuchota dans la chambre voisine, la jeune fille nous conduisit auprès de M. T. Celui-ci nous reçut dans une élégante bibliothèque. Nous avions visiblement interrompu un de ces copieux goûters que les Allemands ont l'habitude de prendre à cinq heures. La chambre était remplie d'une suave odeur de café et, sur le plateau que la jeune fille emporta en hâte, je remarquai en passant une tarte qui devait à elle seule contenir les calories du jour de toute la famille T.

Dès que j'eus exposé à M. T. que le but de ma visite était exclusivement privé et mon intérêt pour lui purement journalistique, il n'hésita plus à parler. Avec des mains tremblantes et dans des explications fiévreuses, il produisit document après document, dossier après dossier, qui devaient tous prouver que M. T. n'avait jamais été un nazi, qu'il avait même décliné des invitations venant d'un «gauleiter», et que sa seule et unique faute consistait en l'acceptation tacite du titre honorifique de «NSK-Sturmgruppenführer» qui lui avait été adressé un jour par... la poste. Son limogeage devait donc reposer sur une «erreur» des autorités britanniques et sur une «infâme dénonciation» de la part des autorités compétentes allemandes, qui

avaient tiré avantage de leur situation pour assouvir de vieilles et personnelles rancunes.

Schmidt, qui depuis un moment déjà donnait des signes d'impatience, demanda soudain:

— Etes-vous bien sûr qu'il n'y a pas eu d'autre coup de canif dans le contrat que ce titre honorifique?

— Tout à fait certain, se hâta de répondre l'ancien chef d'industrie à mon chauffeur allemand en uniforme kaki.

— N'auriez-vous pas parfois embauché des ouvriers étrangers, continua Schmidt?

— Si, naturellement, concéda M. T. sur un ton mineur. Mais on ne peut pas me rendre responsable de cela. Je demandais des ouvriers, l'Office de travail les fournissait. Pas de choix, je devais prendre ce que l'on m'envoyait. Qu'aurais-je pu faire d'autre?

— Ne pas les prendre, répondit Schmidt sans hésitation.

— On m'aurait alors envoyé, pour sabotage et défaitisme, dans un camp de concentration, fit M. T.

— On ne peut pas tout avoir, dit Schmidt placidement, de l'argent et du caractère. D'ailleurs, vous n'avez pas trop à vous plaindre actuellement, je suppose, ajouta-t-il, avec un regard significatif dans la direction de la table de café.

— Parce que pour l'instant j'ai encore des amis, se défendit M. T. mais quel sera mon avenir? Il ne me reste qu'à m'acheter une corde.

C'était pourtant moins du désespoir que de la colère et une orgueilleuse incompréhension du renversement de la situation qui agitaient l'élégant quinquagénaire.

— Ne pourriez-vous pas travailler? suggéra Schmidt.

— Quel genre de travail me proposeriez-vous, s'il vous plaît, railla M. T. Peut-être casser des cailloux? Je ne me sens plus assez jeune et enthousiaste pour aider de cette façon-là à la reconstruction de l'Allemagne.

Le cas de M. T. est un parmi plus de cent mille, rien que dans la zone britannique. Il ne fait aucun doute que M. T. est un des représentants

des plus typiques des milieux de la droite, qui aidèrent d'abord Hitler à s'assurer le pouvoir, qui financèrent ensuite le réarmement et qui méritèrent ainsi suffisamment du Troisième Reich pour pouvoir même se dispenser d'être membres du parti national-socialiste. Déceler ces gens et les éliminer des postes influents fut chose relativement facile. Mais personne n'a élaboré jusqu'ici de plan pour les intégrer dans le circuit de la nouvelle Allemagne. Il est prévu que tous ces gens doivent s'annoncer à l'Office de travail allemand, qui doit les employer dans des postes secondaires. Mais le chef d'un de ces offices m'a déclaré que, sur 11,000 personnes privées de leur situation précédente, environ 4000 seulement se sont présentées pour accepter un travail subalterne. Et les autres?

«Les autres», répondit un officier supérieur britannique chargé de superviser la dénazification économique dans sa zone, les autres constituent un sérieux élément d'insécurité et un accroissement de l'opposition clandestine. Nous n'avons aucun moyen de contrôle sur eux. Beaucoup disparaissent dans d'autres zones.»

Outre cet important inconvénient, la dénazification industrielle entraîne de sérieuses perturbations dans l'économie allemande. Il est évident que les hommes qui furent pendant des années à la tête de l'industrie allemande avaient acquis une expérience qui ne pourra être remplacée du jour au lendemain par le seul zèle d'hommes ayant pour unique bagage la foi dans la démocratie. Le résultat de cette abrupte et trop rigide épuration ne tarda pas à se manifester par une grave réduction de la production, d'autant plus grave que cette production est la seule monnaie d'échange que les Allemands possèdent actuellement pour importer une petite quantité de la nourriture qui est nécessaire à leur minimum vital. Et, comme les Alliés se voient contraints de fournir ce qui manque à ce minimum, les conséquences de mesures à trop courte vue doivent finalement être supportées par ceux qui d'ores et déjà fournis-

Une enquête sincère mais troublante

QUELQUES ASPECTS DE LA DÉTRESSE DANS LA JEUNESSE DU MONDE

Les Unions chrétiennes de jeunes gens de France viennent de faire une enquête sur la «détresse dans la jeunesse du monde» qui a subi très fortement l'influence de la situation générale de l'humanité.

En France le marché noir — qui pouvait encore se justifier pendant l'occupation puisqu'il fallait soustraire aux Allemands tout ce qu'on pouvait — a continué à être pratiqué, après la libération, et avec habileté, par les jeunes surtout; il a fallu même que le gouvernement interdise aux élèves des établissements scolaires d'avoir en poche plus de cent francs (français) tant le marché noir était pratiqué par les garçons et les filles de tout âge, qui allaient ainsi le sens du travail.

Puis, la longue captivité, la déportation de trois millions de jeunes hommes, les troupes d'occupation et les régiments alliés ont fait baisser sensiblement la moralité; la liberté de beaucoup d'hommes au travail en Allemagne a préparé des drames conjugaux qui ont une fâcheuse influence sur la jeunesse.

Il y a d'autre part en France une jeunesse qui ne veut pas céder aux mauvaises influences et qui comprend son devoir civique et chrétien, heureusement, car l'œuvre de redressement est immense.

Une enquête menée dans les Pays-Bas par des pasteurs, médecins et secrétaires d'Unions chrétiennes révèle un déséquilibre moral chez les jeunes garçons, qui ne peuvent plus concentrer leur attention, et chez les jeunes gens, qui jurent, brutalisent les animaux et se passionnent pour la danse; le marché noir, justifié pendant la guerre, continue à être pratiqué par la jeunesse, devenue très indépendante et sur laquelle les aînés n'ont plus d'influence. Dans le domaine des mœurs, le passage des troupes ennemies et alliées a eu un effet déplorable, surtout sur la jeunesse féminine qui cherche dans des liaisons précoces et dangereuses un dérivatif aux misères de la guerre. L'alcool

supprimé pendant les hostilités prend maintenant sa revanche.

Mais il semble qu'on a un peu plus de respect aujourd'hui pour l'Eglise et la vie spirituelle et que le patriotisme a pris une teinte religieuse dont les mouvements chrétiens bénéficient pour leurs œuvres d'évangélisation parmi la jeunesse qui a besoin de saines récréations.

En Ecosse, l'enquête révèle des conséquences de la guerre plus graves encore: la criminalité a augmenté parmi les jeunes qui ne respectent plus la propriété d'autrui et s'abandonnent au désordre moral, au jeu de hasard, aux loteries, aux paris sportifs; on compte ici sur une reprise de la vie de famille pour remettre de l'ordre parmi la jeunesse.

En Australie la jeunesse n'a pas souffert des restrictions alimentaires et la guerre n'a pas suscité autant de haines qu'en Europe, mais la moralité, des jeunes filles surtout, se ressent du contact avec les soldats, la consommation de l'alcool a augmenté, l'autorité des parents et le respect du bien d'autrui ont diminué, les jeux de hasard ont toujours plus de succès et la vie spirituelle et le nombre des lecteurs de la Bible sont en baisse.

En Asie, la jeunesse est révolutionnaire, méfiante à l'égard des occidentaux, franchement hostile à tout impérialisme et à tout nationalisme contre lesquels l'emploi de la bombe atomique a réveillé une visible opposition.

Il importe donc que, dans l'œuvre de reconstruction morale et spirituelle de monde, le christianisme, sous toutes ses formes, montre qu'il est une puissance de libération pour l'humanité à laquelle il veut donner une jeunesse heureuse et saine qui marche avec enthousiasme à la tête des peuples et vers un avenir meilleur.

Il ne faut pas laisser passer l'occasion.

CARNET DU JOUR
Cinéma
Palace: 20 h. 30. Derrière la façade.
Théâtre: 20 h. 30. Le Pont de San Luis Rey.
Rit: 20 h. 30. Le massacre dans la mine d'or.
Studio: 20 h. 30. Feu sacré.
Apollo: 20 h. 30. L'impression du dieu.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Les travaux de la Conférence de Paris

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

A la commission pour l'Italie

M. Molotov attaque l'Australie

PARIS, 27 (Reuter). — Dans sa séance de mardi après-midi, la commission économique pour l'Italie s'est occupée d'un amendement de l'Australie relatif aux réparations. Le délégué de ce pays affirme qu'il n'a pas d'objections à faire au sujet des réparations au profit de l'U.R.S.S.

Le ministre des affaires étrangères soviétique, M. Molotov, défend le principe du paiement des réparations à l'U.R.S.S. et déclare que la somme demandée est un strict minimum.

Il affirme que la politique suivie par la délégation australienne est contraire aux intérêts de l'Union soviétique et que toutes les propositions australiennes concernant les réparations sont « dirigées contre l'U.R.S.S. ».

A la commission pour les Balkans

PARIS, 27 (Reuter). — La commission des Balkans s'est occupée de la proposition de l'Australie tendant à créer des commissions de réparations. Cette proposition vise également à ce que les réparations soient versées en dollars, en livres sterling ou en toute autre monnaie.

LES CANDIDATURES A L'O. N. U.

La Suède pourra adhérer à cette organisation

NEW-YORK, 28 (Reuter). — Le comité des candidatures du Conseil de sécurité des Nations unies a publié mardi soir un rapport de 89 pages sur ses délibérations au sujet de neuf demandes d'admission dans l'organisation des Nations unies.

1. **Suède** : Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Chine, les Pays-Bas, le Brésil, la France, la Pologne, la Russie, ont appuyé la demande de la Suède et relèvent les relations amicales qu'ils ont eues avec ce pays.

2. **Transjordanie** : La Grande-Bretagne et l'Egypte appuient la demande de ce pays; l'Australie et les Etats-Unis ne se prononcent pas; la Russie et la Pologne sont opposés.

3. **Portugal** : L'Angleterre, les Etats-Unis, la France, la Chine, le Brésil, les Pays-Bas, le Mexique se prononcent pour, la Pologne et la Russie contre.

4. **Albanie** : La Russie est pour, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France émettent des doutes.

5. **Mongolie** : La Russie appuie cette candidature, la Chine demande d'ajourner cette question; la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont réservés.

6. **Eire** : Seule la Russie est opposée.

7. **Islande** : Candidature acceptée à l'unanimité.

8. **Afghanistan** : Idem.

9. **Siam** : Opposition de la France et de la Russie.

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	26 août	27 août
Banque nationale	712.-	710.- d
Crédit fonc. neuchâtel	685.-	685.-
La Neuchâteloise	425.-	425.-
Châles élect Cortaillod	420.-	415.- d
Ed. Dubied & Cie	870.-	880.- d
Ciment Portland	1030.-	1030.- d
Tramways Neuchâtel	515.-	515.-
Klaus	200.-	200.- d
Suchard Holding S.A.	575.-	570.- d
Aluminium Neuchâtel	500.-	500.- d
Etablissement Perrenoud	280.-	280.- d
Cie viticole Cortaillod	210.-	210.- d
Zélat S.A.	175.-	175.- d

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS

	26 août	27 août
3% C.F.F. diff. 1903	104.70	104.80
3% C. F. F. 1938	99.90	100.00
4% Déf. nat. 1940	101.40	101.35
3 1/2% Empr. féd. 1941	103.90	104.-
3 1/2% Jura-Simpl. 1894	102.-	102.-

ACTIONS

Banque fédérale	45.-	45.-
Union banques suisses	829.-	825.-
Crédit suisse	782.-	787.-
Société banque suisse	561.-	557.-
Motor Colombus	1700.-	1695.-
Aluminium Neuchâtel	1152.-	1147.-
Sulzer	1885.-	1880.-
Hisp. am. de electric.	880.-	878.-
Royal Dutch	445.-	448.-

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Le général de Gaulle contre le nouveau projet constitutionnel français

Lire ici la suite de notre téléphone de Paris

Dans les partis, les appréciations manquaient d'indulgence, encore que les informations fussent défaut pour apprécier comme il convient les observations formulées par le général, et ceci pour la simple raison que le texte exposé n'était tiré qu'à un nombre réduit d'exemplaires. Il faut donc attendre la journée d'aujourd'hui pour savoir comment les grandes familles politiques françaises vont réagir.

Quoi qu'il en soit, une vive émotion s'est emparée des Constituants, émotion d'autant plus compréhensible qu'en dépit du dédain que manifestent à son endroit certains leaders politiques, l'influence du général de Gaulle continue à se faire puissamment sentir au sein d'une grande partie de l'opinion.

Par ailleurs, l'introduction du facteur de Gaulle dans le débat constitutionnel n'est pas faite pour arranger les choses et faciliter l'établissement de ce compromis tripartite auquel toutes les formations sont prêtes à se rallier, conscientes qu'elles sont de l'impérieuse nécessité de sortir du provisoire.

La lecture des propositions de Gaulle n'a d'ailleurs rien qui puisse surprendre et les critiques qu'il formule contre le projet Coste-Fleuret lui ont surtout donné l'occasion de revenir sur certains thèmes constitutionnels qu'il a déjà développés devant le pays.

Sa conception de l'Union française affirme la solidarité de la France et de tous les territoires d'outre-mer, apparaît entre autres comme infiniment mieux charpentée que celle incluse dans le projet soumis à l'Assemblée. Elle n'est ni réactionnaire, ni démagogique et témoigne simplement d'un solide bon sens.

La très grande originalité, la seule d'ailleurs qui puisse susciter un mouvement d'opinion, réside dans la suggestion faite par de Gaulle d'introduire le système du referendum en ce qui concerne le mode d'élections. Selon le général de Gaulle, c'est aux électeurs de choisir non seulement leurs représentants, mais encore le mode de les désigner. Là encore, on ne voit pas ce qui pourrait s'opposer à l'adoption d'une pareille procédure.

Pour le reste, le point de vue du général de Gaulle peut se résumer en trois propositions :

1. Solidarité totale des ministres (ceci pour éviter le scandale d'un parti cumulant les avantages du pouvoir et le bénéfice de l'opposition).

2. Harmonisation des pouvoirs respectifs des deux assemblées en limitant ceux de l'Assemblée nationale et en valorisant ceux du conseil de la République.

3. Renforcement de l'exécutif en donnant au statut du président de la République un caractère réel d'autorité et de responsabilité.

Cette dernière proposition pourrait laisser croire que le général de Gaulle a l'intention de poser sa candidature à la succession de M. Albert Lebrun. Il n'en est rien, l'ancien chef du gouvernement ayant, au début de son exposé, rappelé qu'il voulait simplement exprimer l'opinion d'un Français « qui ne brigue aucun mandat, aucune fonction, aucun poste ».

Dont acte, encore qu'on ne puisse tenir pour certain que très nombreux sont ceux qui se rallient à sa pensée, demain, pour accuser de désarroi celui qui demeure pour d'innombrables Français le « premier résistant de France ». M.-G. G.

Première réaction à la Constituante

PARIS, 27 (A.F.P.). — « Ce qui est difficile et gênant, c'est que le général de Gaulle soit à la fois hors de la vie politique, et qu'il y entre », a déclaré mardi après-midi devant l'Assemblée constituante M. André Philip (socialiste), président de la commission de la constitution, commentant les communications que venait de faire le général de Gaulle au sujet du projet constitutionnel.

Déplorant ces « discours réitérés », M. Philip a ajouté : « Il faut, si l'on prétend avoir une attitude politique, si l'on veut exercer une influence politique, prendre toutes les responsabilités que cela comporte ».

Cette phrase a été accueillie par des applaudissements au centre, à gauche et à l'extrême-gauche de l'hémicycle. Avant d'exprimer cette opinion, M. Philip avait déclaré aux applaudissements de l'assemblée :

Nous éprouvons tous de très profonds sentiments de reconnaissance envers cet homme qui est entré dans l'histoire de France comme un de ses plus grands hommes. Nous n'oublierons jamais qu'il

est l'homme du 18 juin 1940 et le sauveur de la France et de la République.

Au cours de la première partie du débat constitutionnel de mardi après-midi, M. Vincent Badier, au nom des radicaux-socialistes, lança un appel aux communistes pour qu'ils votent le projet constitutionnel car « ne pas le voter, leur dit-il, c'est faciliter l'avènement d'un régime présidentiel ».

Puis M. Edouard Herriot, leader radical-socialiste, a exprimé son désir de voter la constitution, mais il a fait quelques réserves sur le projet, dans sa partie relative à l'Union française.

M. Marius Moutet, ministre de la France d'outre-mer, a précisé alors que le « gouvernement responsable de la souveraineté et de l'autorité de la France ne pourrait accepter certains textes qui seraient de nature à y porter atteinte ». Il demande, au sujet de l'Union française, un débat particulier, au cours duquel le gouvernement ferait connaître son point de vue.

En fin de séance, l'assemblée en a décidé ainsi.

NOUVELLE PROTESTATION AMÉRICAINE A BELGRADE

au sujet d'incidents qui se sont déroulés sur la ligne Morgan

WASHINGTON, 27 (Reuter). — M. Acheson, secrétaire d'Etat par intérim, a déclaré mardi que le gouvernement américain avait protesté et protestera à nouveau à la suite de certains incidents qui se sont déroulés le long de la ligne Morgan (faux frontière entre la Yougoslavie et l'Italie en Vénétie julienne), et au cours desquels des fusillades ont eu lieu entre troupes yougoslaves et alliées.

Il a exprimé l'espoir que de tels incidents ne se répèteront plus. Les conversations engagées à ce sujet avec la Yougoslavie ont eu lieu par la voie diplomatique normale. L'attitude actuelle du gouvernement des Etats-Unis n'exclut pas une intervention auprès du Conseil de sécurité, mais Washington ne prendrait cette décision qu'au cas où la situation serait menaçante pour la paix.

M. Acheson a ajouté que les autorités militaires américaines se livraient à une enquête au sujet des allégations selon lesquelles des avions américains auraient à nouveau survolé le territoire yougoslave.

Dernière minute

Libération des avoirs étrangers aux Etats-Unis

WASHINGTON, 28 (Reuter). — L'office du trésor des Etats-Unis a annoncé la libération de tous les avoirs en banque des étrangers arrivés au pays avant le 5 octobre 1945. Une exception est faite pour les comptes des Allemands et des Japonais.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

En FRANCE, la conférence internationale socialiste a commencé ses travaux au palais de la Mutualité sous la présidence de M. Léon Blum.

On apprend hier à Paris qu'une vive agitation règne actuellement à Tunis qui traduit un mouvement de grève étendue à la suite de l'arrestation d'un certain nombre de personnalités appartenant au parti qui avait été dissous en avril 1938 du fait de son activité antifrançaise.

En GRECE, les chefs de l'opposition au parlement ont publié une déclaration exprimant la solidarité de leur groupe à l'égard du peuple grec en réponse à la plainte de l'Ukraine au Conseil de sécurité.

En ITALIE, comme on sait, les partisans du Piémont n'ont pas encore voulu déposer leurs armes parce que le gouvernement n'a pas encore accepté leurs revendications. Les révoltés ont fait savoir à Rome que si satisfaction ne leur est pas donnée, ils s'imposeront par la force au gouvernement.

En ALLEMAGNE, les pourparlers des quatre grands nations sur la délimitation de l'Allemagne et sur la production de matériel de guerre dans les zones d'occupation sont arrivés au point mort.

Aux ETATS-UNIS, M. Hoover, président du comité américain de la lutte contre la famine, a déclaré que les Etats-Unis devraient suspendre l'envoi de secours à la Yougoslavie jusqu'à ce que des élections libres puissent être organisées dans ce pays.

En CHINE, 5000 hommes des troupes gouvernementales ont été anéantis par les communistes sur le front nord du Kiang-Su.

Aggravation de la tension entre l'Hellade et la Russie

L'ambassadeur russe à Athènes demande ses passeports

On précise à ce propos, dans les milieux soviétiques de la capitale grecque, que ce départ ne signifie pas une rupture des relations diplomatiques entre ces deux pays

ATHÈNES, 28 (Reuter). — D'après les milieux officiels soviétiques d'Athènes, le contre-amiral Rodianov, ambassadeur de l'U.R.S.S. en Grèce, quittera Athènes dans quelques jours. On ne sait pas s'il prend des vacances ou s'il est rappelé à Moscou.

Le ministre des affaires étrangères hellénique en fonctions, M. Stephanopoulos, a confirmé mardi soir que l'ambassadeur des Soviets à Athènes a demandé ses passeports ainsi que pour les membres de sa famille. Cependant, les milieux diplomatiques russes déclarent mardi soir que le départ de M. Rodianov ne signifie nullement une rupture des relations diplomatiques entre l'U.R.S.S. et la Grèce et qu'il ne s'agit pas non plus d'une protestation. M. Rodianov suivrait de Moscou la marche des événements en Grèce.

On en parlait hier à Paris

ATHÈNES, 27 (Reuter). — Les correspondants des journaux gouvernementaux grecs à Paris déclarent que le rappel du ministre de Yougoslavie à Athènes sera probablement suivi de celui de l'ambassadeur de l'U. R. S. S. en Grèce, le contre-amiral Rodianov.

Mardi a député à Athènes le procès de presse intenté par ce diplomate contre deux journaux monarchistes. L'amiral se plaint de l'attitude antisoviétique de la presse hellénique. Le porte-parole du gouvernement grec, M. Vradinis, a publié une lettre ouverte invitant l'amiral Rodianov à « cesser » d'encourager une bande d'assassins qui ne représentent qu'une petite minorité du peuple hellénique.

AU CONSEIL NATIONAL

TOUJOURS LE PROJET D'ASSURANCE VIEILLESSE

Une question de principe est tranchée

Notre correspondant de Berne nous écrit :

M. Grimm a fait son compte. Considérant d'une part le nombre des articles à discuter, d'autre part le rythme des débats et la loquacité de certains députés, il a décidé que le Conseil national tiendrait, mardi, trois séances : une le matin, une l'après-midi, la troisième dans la soirée.

Il semble toutefois que le temps consacré aux débats ne changera rien à l'affaire. Toujours docile, la majorité de l'assemblée suit à la lettre les recommandations de M. Stampfli et de la commission.

L'analyse des débats serait fastidieuse. Les propositions présentées, de l'article 13 à l'article 29, n'auraient d'ailleurs pas modifié l'économie générale du projet. Elles auraient tout simplement coûté quelques millions de plus. Et comme elles ont été repoussées, nous avons une raison de plus de les laisser tomber dans la vaste fosse aux oubliés.

En revanche, l'article 29 a déclenché une nouvelle controverse de principe mettant aux prises M. Guinand, le porte-parole du « comité genevois », assisté de M. Munz, indépendant zuricois, et le chef du département de l'économie publique.

Il s'agissait de savoir si on allait introduire le système de la rente uniforme au lieu de la rente calculée, pour une part, selon la valeur des cotisations.

M. Guinand, reprenant certains des arguments qu'il a développés dans la discussion générale, propose une rente de 130 fr. par mois pour les personnes seules et de 200 fr. pour les couples. Il voit d'abord à ce système des avantages d'ordre administratif et maintient les chiffres qu'il avait cités la semaine dernière, à savoir qu'il faudrait environ deux mille fonctionnaires pour appliquer les dispositions du projet officiel. Et M. Guinand affirme que les bases financières du projet genevois sont nettement plus avantageuses que la comparaison avec celles qu'ont établies les experts.

Allant plus loin encore, M. Miville, populiste bâlois, réclame des rentes de 200 fr. pour personnes seules et de 300 fr. pour les couples. C'est à en croire nos moscovitaires, la seule façon de donner à la réforme envisagée son caractère social.

Bien entendu, dans l'un et l'autre cas (projet genevois et projet communiste) les rentes uniformes seraient versées dès l'entrée en vigueur de la loi. On supprimerait ainsi la période transitoire avec les rentes réduites.

Le point de vue de M. Stampfli

M. Stampfli reste inébranlable. Une heure durant, il rappelle que le projet tout entier est construit sur le principe d'une certaine correspondance entre le montant des cotisations et le montant des rentes. Il n'y a rien là dedans qui n'ait été dit déjà.

Relevons toutefois que, dans son discours, le représentant du gouvernement a mis en lumière l'un des inconvénients les plus graves du « projet genevois ». En effet, il oblige les jeunes assurés à payer pendant des années des cotisations supérieures au deux pour cent de leur salaire, et cela pour que la génération plus âgée, celle qui n'aura presque pas contribué au « financement » de l'assurance, puisse d'emblée profiter des avantages complets de la « retraite vieillesse ». C'est là une erreur psychologique qui, dans un vote populaire, serait fatale à la loi.

L'Assemblée, une fois de plus, se rendit à ces raisons et, après avoir, dans l'indifférence, donné sa préférence aux propositions genevoises par 44 voix contre 15 aux propositions Miville, elle se prononça, au vote définitif, par 122 voix contre 23 pour le projet officiel, contre les thèses de M. Guinand.

Un député démocrate de Grisons, M. Sprecher, qui voulait faire commencer le droit à la rente complète après dix ans déjà, alors que les experts, le Conseil fédéral et la commission ont prévu le paiement de vingt cotisations annuelles au moins, n'a pas eu plus de succès, puisqu'il a été battu par 103 voix contre 21.

Le vote du matin, pourtant décisif, n'empêcha point M. Toll Perrin de tenter une nouvelle offensive en faveur de la rente uniforme et de proposer :

ser, à l'article 30, une nouvelle répartition selon laquelle la rente uniforme serait calculée sur la base des cotisations annuelles moyennes de l'ensemble des assurés; en d'autres termes, on tiendrait compte des ressources disponibles pour déterminer les prestations de la caisse.

Vaine tentative qui ne recueillit que 17 voix, impuissantes contre une majorité de 82 suffrages.

En revanche, la minorité catholique de la commission faillit remporter un succès en proposant une disposition additionnelle en faveur des assurés qui, par suite d'un revenu insuffisant, n'auraient pas payé leur cotisation entière.

Sur ce point, la commission et le chef du département ne maintinrent l'intégrité du projet officiel que grâce à une majorité de huit voix, puisque la proposition catholique fut repoussée par 64 voix contre 56.

Ces chiffres, indiquant qu'il y a de nombreux votes dans la salle, car on se lève de tout ! G. P.

Au Conseil des Etats

BERNE, 27. — Le Conseil des Etats reprend ses travaux mardi après-midi à 15 h. 30.

L'ordre du jour appelle la loi fédérale réglant l'exécution forcée et la communication des créanciers en matière de dettes de consommation et d'autres objets de droit public cantonal. Le débat sur l'entrée en matière commencée à la session de juin 1945 avait été interrompu pour permettre à la commission d'examiner toute une série de requêtes émanant de la Banque nationale, de l'Association suisse des banquiers, des compagnies d'assurance sur la vie, de l'Association de défense de la petite épargne, de la conférence des directeurs des finances et de l'Union des villes suisses.

Plusieurs orateurs prennent la parole, puis l'entrée en matière est approuvée par 17 voix contre 16.

LES SPORTS

CYCLISME

Les championnats du monde à Zurich

Victoire, du Hollandais Peters et du Français Riolland

Repêchage pour le demi-fond sur 100 km. : 1. Heimann, Suisse, 100 km., 1 h. 31' 32"; 2. Michaux, Belgique, 99 km. 816; 3. Lemoine, France, 99 km. 716; 4. Svoboda, Autriche, 1 tour 200 mètres; 5. Bakker, Hollande, a abandonné.

Finale touristes professionnels, finale pour la 3me place : 1. Peterson, Danemark, 5 km. 6' 56"; 2. Ortelli, Italie, 6' 58". Finale pour la dernière place après 6 départs annulés pour crevaisons.

Dans la 7me course, le Hollandais Peters remporte le titre de champion du monde en battant le Français Roger Viel. Temps du premier, 6' 33"; temps du second, 6' 45".

Touristes amateurs, finale pour la 3me place : 1. Janemar, Suède, 4 km., 5' 21"; 2. Pontisso, Italie, 5' 25".

Finale pour la dernière place : 1. Riolland, France, champion du monde, touristes amateurs, 5' 18"; 2. Gissel, Danemark, 5' 18".

AVIS TARDIFS

Sommelière et dame de buffet

éventuellement fille de buffet, sont demandées tout de suite. — Faire offres avec photographie à John Hurbin, Cercle libéral.

Championnats du monde cyclistes

Billet collectif pour Zurich

Prix maximum Fr. 16.95 événementiellement Fr. 14.80

Inscriptions, avec paiement, jeudi soir entre 20 h. 30 et 21 h. au café des Alpes, Vélo-Club de Neuchâtel.

Deux places libres

AVION privé «Stinson 150» pour Zurich et St-Moritz.

JEUDI 29 AOUT, départ 8 h. 30 Planeyse. Renseignements : G. de Chambrier, Promenade-Noire 2 - Tél. 5 48 33

AUX INDES

DJINNAH BOYCOTTE L'ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

LA NOUVELLE-DELHI, 27 (A.F.P.). — L'interdiction pour tous les membres de l'assemblée centrale de Delhi (parlement), appartenant à la Ligue musulmane, de siéger dans une commission gouvernementale, ou parlementaire permanente ou temporaire quelconque, a été envoyée par Djinna, président de la Ligue musulmane. Cette mesure équivalait au boycottage complet de l'administration de Nehru par la Ligue musulmane.

FAITES VOTRE CURE D'AUTOMNE A LAVEY-LES-BAINS

La station sulfuro-saline aux portes du Valais VAUD, alt. 433 m. Tél. 5 42 31

Cuisine très soignée. Arrangements forfaitaires. Ouvert jusqu'au 28 septembre.

Palace

2 DERNIERS JOURS à 20 h. 30 du film FRANÇAIS splendide

Derrière la façade

avec STROHEIM, Michel SIMON, Lucien BAROUX, Gaby MORNAY, etc. Ne le manquez pas !

ATTENTION ! Par suite de réparations, jeudi PAS DE MATINÉE

APOLLO

2 DERNIERS JOURS de l'Inépuisable succès

L'EMPREINTE DU DIEU

avec P. BLANCHAY - A. DUCAUX

B. BRUNOY Jeudi à 15 h. : Matinée à tarifs réduits

LA VIE NATIONALE

Grave accident de la circulation près de Genève

Un tué et deux blessés
GENÈVE, 27. — Mardi après-midi, un automobiliste, M. Albert Kaech, mécanicien, Genevois, 28 ans, roulait entre Bernex et Chaney lorsque, à un virage, sa voiture dérapa et versa sur le côté. Le conducteur, qui avait été coincé sous l'automobile, avait cessé de vivre lorsqu'on parvint à le dégager. Deux dames qui occupaient la voiture furent projetées à plusieurs mètres de distance. Elles subirent diverses fractures et ont été conduites à l'hôpital cantonal.

Mutilés français en Suisse. — BERNE, 27. Mardi est arrivé à Bâle, venant de Paris, le second convoi de 64 grands mutilés de la première armée française, invités par la Croix-Rouge suisse.

Après avoir été ravitaillés et avoir passé la visite sanitaire frontalière, les hôtes de la Croix-Rouge suisse seront dirigés sur Weggis, où ils séjourneront quatre semaines.

D'autre part, deux convois d'enfants ont quitté la Suisse mardi. 298 enfants à destination de Paris et 20 à destination de Lyon, alors que lundi 456 enfants quittaient notre pays pour Vienne. Tous ces enfants, placés sous les auspices de la Croix-Rouge suisse, se rendent aux enfants, ont séjourné trois mois en Suisse et sont repartis en bonne santé.

Le ministre Bevan à Berne. — BERNE, 27. M. Bevan, ministre anglais de la santé publique qui, ses vacances en Suisse terminées, avait fait une visite officielle à Zurich, est arrivé à Berne, au cours de la matinée de mardi, pour faire une visite aux autorités bernoises et admirer la capitale et le canton.

A 11 heures, une délégation du Conseil d'Etat, avec le président du gouvernement Seematter, le directeur du département de l'hygiène Giovanoli, le directeur de l'Instruction publique Feldmann, le médecin cantonal et d'autres personnalités, ont reçu le visiteur à l'hôtel de ville. Un déjeuner a ensuite été offert à la Grande Cave, auquel assistaient également différents invités. L'après-midi, le ministre a visité les divers établissements hospitaliers de la ville de Berne et tout le monde s'est retrouvé le soir au sommet du Gurten.

Campione aura-t-elle sa station de radio? — LUGANO, 27. M. Enrico Carrara, directeur de la radio italienne, dans une lettre adressée au «Corriere del Ticino», remarque qu'il ne peut pas être question de bâtir une station radiophonique de l'International Radio à Campione (territoire italien) car, sur la base de la loi de 1927, la R.A.I. (Radio Italia) est concessionnaire exclusive du service de la radiodiffusion sur tout le territoire italien.

Arrestation de contrebandiers près de Locarno. — LOCARNO, 27. Un groupe de contrebandiers a été surpris par des gardes-frontière suisses dans un valloin de la région de Locarno. L'opération a permis de découvrir une quantité considérable de diverses marchandises et d'arrêter quinze contrebandiers.

En Italie, un camion a été saisi alors qu'il cherchait à passer en contrebande une grosse quantité de cigarettes dissimulées dans le châssis.

Saucissons cuits à point. — LAUSANNE, 27. L'incendie qui a éclaté cette nuit dans le laboratoire des boucheries Bell, à la rue de Genève, à Lausanne, a causé, pour plusieurs milliers de francs de dégâts aux installations.

On attribue le sinistre à la négligence d'un fumeur; 500 kg. de saucissons ont été non pas brûlés, mais cuits, de sorte qu'ils pourront être livrés à la consommation.

Au Grand Conseil vaudois. — LAUSANNE, 27. Dans sa double séance de mardi, le Grand Conseil a modifié la loi sur la chasse en vue notamment d'une meilleure protection du gibier. Il a approuvé le rapport du Conseil d'Etat sur une motion radicale relative à l'installation de la Migros dans le canton, ainsi qu'un rapport du Conseil d'Etat sur l'initiative pétitionnaire lancée par l'action vaudoise de défense économique dans le but d'interdire sur territoire vaudois l'ouverture de grands magasins et de maisons à succursales multiples.

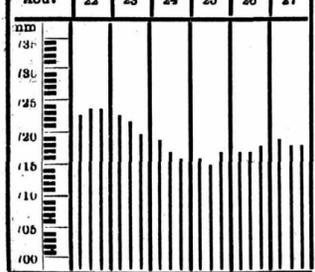
L'assemblée, à la quasi-unanimité, a approuvé le rapport du Conseil d'Etat, qui soumettra l'initiative-pétition aux électeurs vaudois.

Après une longue discussion, il a autorisé le Conseil d'Etat à allouer à la commune de Lausanne, sous réserve de ratification par les électeurs, un crédit de 5,530,050 fr. pour l'aménagement de l'aérodrome de Lausanne-Ecublens.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 27 août. Température: Moyenne: 15,0; min.: 9,2; max.: 21,5. Baromètre: Moyenne: 718,4. Vent dominant: Direction: sud-sud-est; force: calme à faible; nord-nord-ouest modéré de 17 h. 45 à 20 h. 45. Etat du ciel: nuageux pendant la journée, clair le soir.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel: 719,5)



Niveau du lac, du 26 août, à 7 h.: 429,73. Niveau du lac, du 27 août, à 7 h.: 429,72. Prévisions du temps: Nuageux à couvert, plus tard quelques précipitations.

Décision du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique: Dans sa séance du 26 août, le Conseil d'Etat a autorisé M. André Bähler, de Zurich, à pratiquer dans le canton en qualité d'orthopédiste.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Des portes se rouvrent

Un rayon de soleil a fait son apparition lundi peu avant 14 heures. Surpris de ce phénomène dont nous avons perdu l'habitude depuis quelques semaines, nous avons mis le nez à la fenêtre pour en chercher l'explication. Et nous avons compris!

C'était la rentrée. Et, dans nos souvenirs, rares ont été les rentrées scolaires que n'ait pas éclairées le plus beau des soleils. La pluie, voyons, c'est pour les vacances! Mais l'ironie du sort veut que le jour solennel où l'on commence une classe — jour solennel et un peu nostalgique aussi — soit néanmoins égayé par faveur spéciale.

Serviettes encore flasques sous le bras parce qu'il n'y a pas encore les gros livres et les piles de cahiers, visages bronzés, bien en santé de corps et de âme, nous sommes, tels nous sommes apparus tous ces copains qui se retrouvaient par groupes rieurs aux alentours de nos collèges. Le premier jour, on évoque surtout des souvenirs, on «tête» les nouveaux instituteurs, on prend connaissance du programme. Tout au plus inaugure-t-on de sa plus belle écriture un nouveau cahier neuf, celui qu'à l'approche des lointaines futures vacances on jettera au feu en souhaitant d'y mettre «la maîtresse au milieu». Pour le moment, elle paraît toute différente. La séparation a effacé l'idée que c'est elle qui dispense les devoirs et les notes, même les mauvais! On a du plaisir à la revoir et elle est revêtue de qualités qu'on avait fini par méconnaître dans la tension des journées qui avaient précédé ces vacances. Sa tendre sollicitude, ses mots gentils envers chacun, même envers le cancre d'autrefois, redonnent du courage à tous. Il règne dans la classe regroupée une atmosphère d'attente et pleine d'espoir.

Au fond, ce n'est pas un jour triste, le premier jour d'école. C'est même un jour merveilleux; et l'on comprend ce brusque coup de soleil au moment où ces élèves vont s'enfermer pour plusieurs mois. C'est moins une ironie qu'une attention symbolique. NEMO.

Devant l'Université de Neuchâtel

Un ouvrier maçon se tue en tombant d'un échafaudage

Hier matin, à 7 h. 10, un accident mortel s'est produit devant l'Université, où des ouvriers, travaillant sur des échafaudages, sont occupés depuis quelque temps, à la réfection des façades.

M. Joseph Bacuzzi, ouvrier maçon, âgé de 57 ans et habitant Noiraigue, venait de commencer son travail et se trouvait sur le deuxième échafaudage à une dizaine de mètres du sol, lorsqu'il tomba en arrière et, après avoir rebondi sur l'échafaudage inférieur, vint s'écraser, la tête la première, sur le sol. On s'empressa aussitôt auprès du malheureux qui restait inanimé, perdant abondamment son sang par une profonde blessure à la tête. Il expira peu après, des suites d'une fracture du crâne.

L'accident est-il dû à un malaise ou à une glissade? C'est ce que l'on cherche à établir. Cependant, d'après les déclarations du fils de la victime, M. Bacuzzi se sentait en parfaite santé quelques heures avant le tragique accident.

Cambriolage

chez un laitier de la ville

Plus de 14,000 fr. ont disparu

Dimanche soir, à 20 heures, la gendarmerie était appelée au No 10 de la Grand'Rue, au 1er étage, chez un laitier qui tient le magasin du rez-de-chaussée. Pendant l'absence de la famille, soit entre 10 heures environ et 20 heures, un cambriolage avait été commis.

Les agents ont constaté que l'on avait pénétré par une cour intérieure et qu'on avait escaladé la fenêtre pour fracturer le coffre-fort. En revanche, on n'a pas pu déterminer jusqu'à maintenant s'il s'agit d'un malfaiteur isolé ou d'une bande organisée. Une somme de plus de 14,000 fr. a été dérobée. On a déjà retrouvé certains papiers, dont le — ou les — cambrioleur s'est débarrassé parce qu'ils étaient compromettants. La sûreté enquête.

Concert public

Voici le programme du concert public que l'Union tessinoise de Neuchâtel donnera ce soir au Grand-Ostwald, sous la direction de M. Jacoud: «Spermin», marche, Turina; «Omaggio à Dante», sinfonia, Bortolucci; «Il mattino», intermezzo, Bortolucci; «La Danzanniana», marche de concert, Ayala; «Frangor non Plectar», caprice symphonique, Devalle; «Fantaisie originale», N. N.; «Lombardia», marche, Pulci.

JURA BERNOIS

ORVIN

Rassemblement biblique

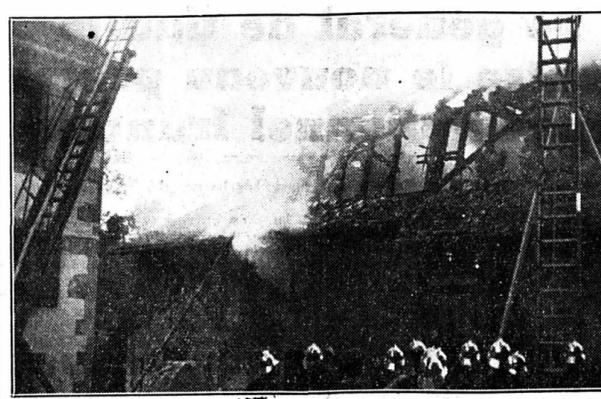
(sp) Dimanche a eu lieu dans l'église d'Orvin le rassemblement annuel néochalé de l'Action biblique. Le culte du matin a été présidé par MM. Mayor et Vallon. L'après-midi a été consacrée aux messages apportés par les missionnaires du Portugal, de l'Egypte, de la Syrie et de l'Afrique du sud.

EVILARD

Quand la route cède

(c) Lundi, un peu après midi, au moment de croiser une limousine, entre Evilard et Macolin, un camion a dévalé un talus, d'une hauteur de près de quatre mètres. Cet accident est dû à la route, qui a cédé sous le poids de dix tonnes que pesait le camion. Celui-ci se retourna sur les quatre roues en l'air et c'est par miracle que les trois personnes qui avaient pris place dans la cabine du chauffeur n'ont pas été blessées. Le véhicule a été sérieusement endommagé.

L'incendie de la ferme du Pontet, à Colombier



Voici les pompiers de Colombier en pleine action. On remarque qu'à part la poutrelle noircie, il ne reste rien de la toiture et de l'étage supérieur. A noter, également, la dangereuse proximité de la belle demeure du Pontet (à gauche). (Phot. Castellani, Neuchâtel.)

VIGNOBLE

ROCHEFORT

Un départ regretté

(c) Dans quelques jours, M. Robert Béguin, jeune homme, quittera la localité pour prendre ses nouvelles fonctions d'aide-géolier à la Chaux-de-Fonds. Au cours des quelques années qu'il vient de passer à Rochefort, au service de la police cantonale, M. Béguin sut s'attirer l'estime de tous les honnêtes gens en accomplissant ses fonctions avec zèle, sans omettre de faire preuve d'une parfaite courtoisie et d'une sympathique cordialité.

Tireur émérite, M. Béguin est actuellement encore président de la société «Aux Armes de guerre» de Rochefort et secrétaire de la fédération de tir du district. Son bureau de gendarmerie est un véritable petit arsenal, et les murs sont couverts d'armes et de diplômes honorifiques. Son nom a figuré en tête du palmarès de nombreux concours. M. Béguin est le fondateur de la section de «tir au pistolet» et il a poussé activement à la réfection de la cible.

BEVAIX

Arrestation de deux ouvriers

A la suite d'un récent vol commis de nuit à l'entreprise en charpenterie et menuiserie «Moba», à Bevaix, la police de sûreté a procédé à l'arrestation de deux ouvriers de cette usine, les nommés R. H. et A. V. L'enquête se poursuit encore au sujet de certains faits délictueux qui se sont produits autrefois dans cette menuiserie.

PESEUX

Commission scolaire

(c) Les autorités scolaires se sont réunies lundi soir sous la présidence de M. Pierre Rieben. Elles ont procédé à la nomination d'un instituteur dont la tâche principale sera l'enseignement ménager en lieu et place de Mlle Kuenzi, qui se retire après trente-cinq ans d'activité à la Côte neuchâteloise. C'est en effet en 1911 que cette dévouée maîtresse commença ses cours à Corcelles. Les élèves de Pesieux se déplaçaient alors dans cette localité, faute de salle spécialement aménagée à Pesieux.

En 1929, Pesieux fait les frais nécessaires pour aménager une cuisine avec salle à manger dans les sous-sols du collège actuel et Mlle Kuenzi se partage entre les deux villages. La commission adresse à la démissionnaire ses vœux unanimes de bonheur et de santé dans sa retraite méritée.

Mlle Renée Guéhenry, de Saint-Sulpice, qui vient de terminer brillamment ses examens de maîtresse ménagère à Porrentruy, obtient la majorité des voix et entrera en fonctions tout de suite. Elle donnera en outre les leçons générales aux jeunes filles de 3me et 8me année, ce qui lui permettra de consacrer plus de temps à se consacrer spécialement aux garçons. Les comptes des courses scolaires du mois de juin, ainsi que ceux de la Fête de la Jeunesse sont adoptés à l'unanimité, avec remerciements au caissier, M. Droz. Un don de 50 fr. est accepté avec reconnaissance en faveur du fonds nécessaires à la construction de la salle de la commission scolaire. Il provient de Mme Arnold Maggi qui témoigne ainsi sa reconnaissance aux élèves qui sont allés lui donner une sérénade sous sa fenêtre le dimanche de la Fête de la Jeunesse.

VAL-DE-TRAVERS

Arrestation de deux voleurs de vélos

(c) Il y a quelque temps, deux prisonniers allemands, après s'être échappés d'un camp français dans lequel ils étaient détenus, passèrent clandestinement notre frontière neuchâteloise.

Arrivés au Val-de-Travers, les deux fuyards volèrent deux bicyclettes, une à Fleurier et l'autre à Môtiers dans l'intention de rentrer plus vite au pays. Ces prisonniers viennent d'être arrêtés dans le canton d'Argovie. Ils ont été transférés à Neuchâtel pour être tenus à la disposition de la justice. Quant aux vélos ils ont été restitués à leurs propriétaires.

PLEURIER

Une jambe cassée

(c) Dimanche, M. Armand Dubois, domicilié à la rue du Pont, qui faisait une course en montagne est tombé malencontreusement et s'est cassé la jambe gauche.

Reconduit à son domicile en automobile, le blessé a ensuite été transporté lundi à l'hôpital sur l'ordre du médecin.

LA COTE-AUX-FÈES

Collision d'automobiles

(sp) Dimanche soir, une automobile conduite par Mme Rose Leuba, de la Côte-aux-Fées et une voiture pilotée par un négociant de Cully sont entrées en collision au carrefour du village. Le choc fut violent et les dégâts matériels assez sensibles.

Mme Leuba fut légèrement blessée au visage et dut avoir recours aux soins d'un médecin.

GOUVET

Affaires communales

(c) Le Conseil général de notre commune n'a pas le loisir de prolonger bêtement la période des vacances. Il est convoqué pour le 30 août pour liquider un copieux ordre du jour.

Il s'agira tout d'abord de trouver un successeur à M. Francfort qui, nommé conseiller communal en mars dernier, a présenté sa démission. L'initiative Gaspard Duval et consorts viendra ensuite en discussion. Elle a pour objet la révision des taux d'impôts sur la fortune et les ressources selon une échelle allant de 8 à 8,5 sur la fortune et de 1,50 à 8 sur les ressources. D'après l'étude faite par le Conseil communal, cette nouvelle échelle avantagerait la majorité des contribuables en reportant l'effort principal sur le seul contribuable qui payerait à lui seul le 5% au total de la somme des impôts sur la commune. Il est donc à prévoir que le projet sera longuement discuté. Le Conseil communal propose le rejet de l'initiative.

Le statut des fonctionnaires et employés communaux doit aussi être examiné. Le nouveau projet prévoit une stationnement des traitements qui tient compte de l'augmentation du coût de la vie. Cette échelle va de 3360 fr. pour une employée de bureau débutante à 7020 fr. pour le début d'un chef de service. Ces traitements sont majorés des allocations réglementaires.

Les traitants des conseillers communaux sont également revus et portés à 6500 fr. pour les postes permanents. L'ordre du jour porte encore plusieurs demandes de crédits pour achat de compteurs, travaux d'amélioration du réseau de distribution d'électricité, et travaux divers. Il est à noter que l'ordre du jour plusieurs fois épuisé en une seule séance.

VAL-DE-TRAVERS

Arrestation de deux voleurs de vélos

(c) Il y a quelque temps, deux prisonniers allemands, après s'être échappés d'un camp français dans lequel ils étaient détenus, passèrent clandestinement notre frontière neuchâteloise.

Arrivés au Val-de-Travers, les deux fuyards volèrent deux bicyclettes, une à Fleurier et l'autre à Môtiers dans l'intention de rentrer plus vite au pays. Ces prisonniers viennent d'être arrêtés dans le canton d'Argovie. Ils ont été transférés à Neuchâtel pour être tenus à la disposition de la justice. Quant aux vélos ils ont été restitués à leurs propriétaires.

PLEURIER

Une jambe cassée

(c) Dimanche, M. Armand Dubois, domicilié à la rue du Pont, qui faisait une course en montagne est tombé malencontreusement et s'est cassé la jambe gauche.

Reconduit à son domicile en automobile, le blessé a ensuite été transporté lundi à l'hôpital sur l'ordre du médecin.

LA COTE-AUX-FÈES

Collision d'automobiles

(sp) Dimanche soir, une automobile conduite par Mme Rose Leuba, de la Côte-aux-Fées et une voiture pilotée par un négociant de Cully sont entrées en collision au carrefour du village. Le choc fut violent et les dégâts matériels assez sensibles.

Mme Leuba fut légèrement blessée au visage et dut avoir recours aux soins d'un médecin.

GOUVET

Affaires communales

(c) Le Conseil général de notre commune n'a pas le loisir de prolonger bêtement la période des vacances. Il est convoqué pour le 30 août pour liquider un copieux ordre du jour.

Il s'agira tout d'abord de trouver un successeur à M. Francfort qui, nommé conseiller communal en mars dernier, a présenté sa démission.

L'initiative Gaspard Duval et consorts viendra ensuite en discussion. Elle a pour objet la révision des taux d'impôts sur la fortune et les ressources selon une échelle allant de 8 à 8,5 sur la fortune et de 1,50 à 8 sur les ressources. D'après l'étude faite par le Conseil communal, cette nouvelle échelle avantagerait la majorité des contribuables en reportant l'effort principal sur le seul contribuable qui payerait à lui seul le 5% au total de la somme des impôts sur la commune. Il est donc à prévoir que le projet sera longuement discuté. Le Conseil communal propose le rejet de l'initiative.

Le statut des fonctionnaires et employés communaux doit aussi être examiné. Le nouveau projet prévoit une stationnement des traitements qui tient compte de l'augmentation du coût de la vie. Cette échelle va de 3360 fr. pour une employée de bureau débutante à 7020 fr. pour le début d'un chef de service. Ces traitements sont majorés des allocations réglementaires.

Les traitants des conseillers communaux sont également revus et portés à 6500 fr. pour les postes permanents. L'ordre du jour porte encore plusieurs demandes de crédits pour achat de compteurs, travaux d'amélioration du réseau de distribution d'électricité, et travaux divers. Il est à noter que l'ordre du jour plusieurs fois épuisé en une seule séance.

VAL-DE-RUZ

LES HAUTS-GENÈVEYS

Conseil général

(c) En ouvrant la séance, samedi dernier, M. Robert Lorimer, président, retraça l'activité dans le Conseil général et la vie de M. Antoine Robert, vice-président du Conseil général, qui a été foudroyé au sommet du Vanil-Noir. L'assemblée se leva pour honorer sa mémoire.

L'ordre du jour appelle la nomination d'un nouveau vice-président. C'est le conseiller Charles Grétillet qui est élu. Ce dernier accepte sa nomination, remercie l'assemblée de la confiance qu'elle lui témoigne et espère pouvoir remplir cette fonction à la satisfaction de tous.

Subventions pour nouveaux logements. — Le Conseil communal, dans son rapport, expose qu'il a reçu du département cantonal des travaux publics une communication l'informant que notre commune ne peut disposer d'un crédit que pour la création de deux nouveaux logements. Il y a donc lieu de se limiter à deux demandes.

Le conseil demanda un crédit de 2700 francs à cet effet.

La commission spéciale, nommée au cours du dernier Conseil général, signale qu'elle n'a reçu que deux demandes pour 1946, et recommande l'octroi du crédit sollicité et qui représente le 10% des devis soumis. Au vote, le crédit est accordé.

Subvention pour assainissement d'établissements. — Le Conseil communal a été saisi d'une demande de subvention pour l'assainissement d'une étable. Le devis soumis s'élève à 43,000 fr. et la commune est sollicitée d'accorder un crédit de 7,5% ou de 10%. Le Conseil communal donne connaissance de l'arrêté du Conseil fédéral du 27 octobre 1945 et de l'arrêté cantonal du 27 février 1945. A la suite de ces arrêtés, les subventions fédérale et cantonale pour assainissement d'établissements peuvent être accordées, moyennant que la commune accorde aussi sa subvention. La situation financière des demandeurs est prise en considération. Après examen de la question, et suivant le rapport favorable du Conseil communal, le conseil général vote en principe la subvention par 7 voix contre 3.

RÉGION DES LACS

YVERDON

Manifestations locales

(c) Les manifestations de nos diverses sociétés se suivent sans interruptions. Gymnastique, athlétisme, cyclisme ont eu leurs journées et samedi et dimanche des divertissements d'un autre ordre sont venus solliciter l'attention de la population.

Samedi matin, fidèle à sa tradition, la Société des horticulteurs a transféré la promenade des Benneparis en un parterre fleuri du plus heureux effet à l'occasion de la Saint-Louis.

Toute la journée l'animation a été grande dans ce jardin éphémère. Louis et Louise ont été fleuris à souhait et le soir un concert mit le point final à cette jolie manifestation horticole.

Dimanche, ce fut le corps de musique qui était en vedette.

Un cortège humoristique a parcouru les rues de la ville, provoquant une vague d'hilarité et d'optimisme. Arabes nus pieds jouant une marche entraînant, fanfare marine, bébés de 20 à 40 ans promènes dans des poussettes du siècle dernier, etc.

Ces sociétés participèrent à un concours sous la cantine. Journée de gaité de bon aloi, malheureusement quelque peu gâtée par la pluie.

La foire

(c) Malgré le beau temps, la foire de mardi n'a pas attiré beaucoup de monde. Calme inattendu sur le champ de foire où on n'a compté que 98 vaches valant de 1700 à 2000 fr., 13 génisses de 1700 à 1900 fr., 3 veaux de 500 à 700 fr., 1 bœuf de 1500 fr.

Par contre, gros marché aux légumes et aux fruits.

BIENNE

Grave accident de la circulation

Sur la route Bienna-Neuchâtel, à Vigneux, mardi soir, une automobile portant plaques badoises a happé un cycliste qui fut blessé à la tête et aux bras. Le vélo fut mis hors d'usage. Continuant sa course, la limousine vint se jeter contre un mur, si au bord de la chaussée, et où était garée une autre bicyclette, qui fut également mise hors d'usage.

Sous la violence du choc, tout l'avant de la voiture fut détérioré et une de ses occupants a eu une fracture du crâne. L'infortunée ainsi que le cycliste ont dû être transportés à l'hôpital d'arrondissement par une ambulance sanitaire.

Tuée d'un coup de fusil

(c) La petite Ruth Schær, âgée de quatre ans, qui était en vacances chez des parents dans le canton de Soleure, a été tuée net d'un coup de feu, à la suite d'une imprudence de son oncle qui manipulait une arme à feu.

Chambre criminelle

(c) Le tribunal, siégeant à Bienna, a condamné à 13 mois de maison de correction pour délits de meurs un ressortissant du district de Büren sur Aar. Une récidiviste, âgée de 49 ans, qui était ménagère chez un veuf habitant une localité près de Büren sur Aar, réussit à soustraire à celui-ci plusieurs milliers de francs, déposés à la caisse d'épargne. Elle employa cet argent à faire des voyages... en compagnie du veuf, après d'abord elle se faisait passer pour riche.

La voleuse a écoupé quatre ans et quatre mois de réclusion, puis elle sera internée administrativement.

Des cas de scarlatine

(c) Par suite de cas de scarlatine et de diphtérie, deux classes primaires ont dû momentanément être fermées, au collège du Marolché-Neuf.

LA NEUVEVILLE

Ecole du dimanche

(c) Les moniteurs et les monitrices de l'école du dimanche du Jura sud, au nombre d'une quarantaine, ont tenu leur assemblée annuelle dans la salle de paroisse de Notre-Dame de la Salette, à Vevey, où se sont réunies plus de 80 personnes qui ont semblé rencontrer avec elles leur chez nous. Après une allocution du pasteur Gross ayant pour texte cette parole de Paul aux Galates: «Vous couriez bien, qui vous a arrêtés?» et dans laquelle il adressa des paroles encourageantes aux moniteurs et monitrices qui avaient par fois des motifs d'être découragés, M. Arnold Bolle, avocat, à la Chaux-de-Fonds, fit une très intéressante conférence sur ce sujet: «L'école du dimanche, un appel de Dieu». M. Bolle nous apprend que, ancien d'Église, il est aussi moniteur de l'école du dimanche afin de répondre aux sollicitations du «Collège des anciens». Fonctionnant d'abord un dimanche par mois, il nous raconte comment Dieu lui demanda d'être moniteur chaque dimanche. Il fait part de ses nombreuses expériences et montre que la joie et l'amour sont à la base de cette belle activité. Un échange de mots terminant cette captivante causerie, qui fut suivie d'une séance administrative et d'un thé.

MORAT

La récolte des fruits

En présence de très nombreux représentants d'autorités et d'organisations intéressées, «Fruit-Union» a tenu son assemblée annuelle samedi et dimanche à Morat. Dans son allocution d'ouverture, le président a esquissé les tâches qui incombent actuellement à l'association et dont la plus urgente est l'écoulement rationnel de la grosse récolte de fruits de cette année.

En Suisse orientale, on évalue entre 40 et 50 pour cent d'une grosse récolte les quantités de fruits qui peuvent être vendues; pour le reste de la Suisse, cette proportion est de 70 à 80 pour cent. Suivant les estimations et l'avis des experts, il devrait rester au moins de 5000 à 6000 tonnes de fruits de table pour la consommation.

Naissances

Monsieur et Madame Erik HEYD ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fille

Michelle

27 août 1946
Clinique du Crêt Fbg du Crêt 7

Monsieur et Madame R. KOHLER-SAUER ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fille

Marianne-Elisabeth

Neuchâtel, le 27 août 1946
Maternité — Rue du Musée 7

AUX MONTAGNES

LA BRÉVINE

Les survivants de la guerre de 1870

Notre journal a publié la semaine dernière la photographie du vétéran de la mobilisation de 1870, M. Christian Abegglen, de Brienz, qui vient de fêter son centième anniversaire.

Si M. Abegglen est le plus âgé des soldats suisses qui ont assisté à l